



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/563  
21 octobre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session  
Point 123 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION DES NATIONS UNIES EN SOMALIE II

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 8	3
II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE DU 1er NOVEMBRE 1993 AU 31 MAI 1994 . . . .	9 - 10	4
III. PRÉVISIONS DE DÉPENSES RÉVISÉES POUR LA PÉRIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE 1994 . . . . .	11	4
IV. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1er AU 30 OCTOBRE 1994 . . . . .	12	5
V. MONTANT ESTIMATIF DES DÉPENSES MENSUELLES À PARTIR du 1er NOVEMBRE 1994 . . . . .	13	5
VI. DÉCISIONS À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION . . . . .	14	5

Annexes

I. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994 : état récapitulatif . . . . .	7
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994 : renseignements complémentaires . . . . .	12
III. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994 : état récapitulatif . . . . .	22

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
IV. Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994 : renseignements complémentaires	26
V. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er au 31 octobre 1994 et prévisions de dépenses mensuelles pour la période postérieure au 31 octobre 1994 : état récapitulatif . . . . .	35
VI. Prévisions de dépenses mensuelles pour la période du 1er au 31 octobre 1994 : renseignements complémentaires . . . . .	39
VII. Prévisions de dépenses mensuelles pour la période postérieure au 31 octobre 1994 : renseignements complémentaires . . . . .	51
VIII. A. Personnel civil : postes autorisés, postes effectivement occupés et taux de vacance de poste pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994 . . . . .	63
B. Personnel militaire : effectifs autorisés, effectifs déployés, et taux de vacance de poste pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994 . . . . .	64
IX. Tableau d'effectifs au 31 mai 1994 et tableau d'effectifs proposé pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 . . .	65
X. Dépenses de personnel civil et dépenses connexes pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 . . . . .	66
XI. Dépenses de personnel civil et dépenses connexes pour la période du 1er au 31 octobre 1994 et dépenses mensuelles pour la période postérieure au 31 octobre 1994 . . . . .	67

## I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est destiné à compléter le rapport précédent du Secrétaire général sur le financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (ONUSOM II) (A/48/850/Add.1) en rendant compte, conformément au paragraphe 24 dudit rapport, de l'exécution du budget pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994. Il présente en outre les prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 et le montant des dépenses mensuelles prévues par la suite.

2. Dans le rapport sur la Somalie qu'il a adressé au Conseil de sécurité le 17 août 1994<sup>1</sup>, le Secrétaire général recommandait de réduire de 1 500 hommes l'effectif d'ONUSOM II avant la fin du mois de septembre 1994, puis de le ramener à 15 000 hommes, tous grades confondus, avant la fin du mois d'octobre 1994 – contre un effectif de 22 000 hommes autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 897 (1994) du 4 février 1994. Dans sa déclaration du 25 août 1994<sup>2</sup>, le Président du Conseil de sécurité a notamment indiqué que le Conseil considérerait que la réduction initiale proposée par le Secrétaire général était adaptée aux exigences de la situation qui régnait en Somalie. Le commandant de la Force a donc pris immédiatement des mesures pour réduire les effectifs conformément à ce qui avait été proposé.

3. Dans un rapport plus récent (17 septembre 1994)<sup>3</sup> au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie, le Secrétaire général a indiqué qu'il comptait, au vu des événements survenus récemment et de l'évaluation de la situation sur le terrain entreprise par le Secrétariat, être en mesure de présenter au Conseil, avant la mi-octobre, sa propre analyse des perspectives de réconciliation nationale, ainsi que des recommandations concernant l'avenir de l'Opération. Il a donc recommandé au Conseil d'envisager de prolonger d'un mois, jusqu'au 31 octobre 1994, le mandat d'ONUSOM II.

4. Par sa résolution 946 (1994) du 30 septembre 1994, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat d'ONUSOM II jusqu'au 31 octobre 1994, date avant laquelle il comptait procéder à un examen approfondi de ce mandat afin de décider de l'avenir de l'Opération.

5. Prévoyant que le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat d'ONUSOM II, le Contrôleur a demandé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans une lettre adressée à son président le 29 septembre 1994, de l'autoriser à utiliser une partie du montant prévu du solde inutilisé des engagements de dépenses autorisés au titre du mandat se terminant le 30 septembre 1994 (montant brut : 54 458 300 dollars; montant net : 53 624 600 dollars) pour continuer à assurer le financement d'ONUSOM II pendant le mois d'octobre 1994.

6. Dans une lettre datée du 18 octobre 1994, le Comité consultatif a donné son assentiment au Secrétaire général pour qu'il engage des sommes pouvant atteindre un montant brut total de 54 458 300 dollars (montant net : 53 624 600 dollars), prélevées sur le solde inutilisé, pour continuer à assurer le financement d'ONUSOM II pendant le mois d'octobre 1994 en attendant que le présent rapport soit soumis à l'Assemblée générale.

7. Dans son rapport du 14 octobre 1994 au Conseil de sécurité concernant la situation en Somalie (S/1994/1166), le Secrétaire général a indiqué que, si le Conseil de sécurité maintenait sa décision de mettre fin à la mission d'ONUSOM II en mars 1995, il faudrait du temps pour que le retrait s'effectue en bon ordre, en toute sécurité et rapidement. En conséquence, il a recommandé au Conseil de sécurité de prolonger le mandat d'ONUSOM II jusqu'au 31 mars 1995.

8. Si le Conseil de sécurité approuve la recommandation du Secrétaire général, des prévisions de dépenses révisées seront présentées à l'Assemblée générale en vue d'assurer le financement du retrait de l'Opération dans les délais fixés par le Conseil.

## II. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE DU 1er NOVEMBRE 1993 AU 31 MAI 1994

9. On trouvera à l'annexe I du présent rapport un état récapitulatif faisant apparaître la répartition par rubrique budgétaire du crédit ouvert pour ONUSOM II (montant brut : 639 399 300 dollars; montant net : 634 214 900 dollars) pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994 (résolution 48/239 de l'Assemblée générale, en date du 24 mars 1994). On y trouvera également les sommes dépensées pendant cette période, soit au total 613 966 100 dollars en chiffres bruts (montant net : 610 439 200 dollars); il en ressort un solde inutilisé de 25 433 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 23 775 700 dollars), après constitution d'une provision de 3,9 millions de dollars en attendant que soit définitivement éclaircie la question des pertes en numéraire. L'annexe II présente des renseignements complémentaires, par rubrique budgétaire, sur l'exécution du budget. Les effectifs autorisés et les taux d'occupation des postes et de vacance de poste du personnel civil, ainsi que les effectifs militaires et les taux effectifs de déploiement et de vacance de poste des contingents, sont donnés à l'annexe VIII, pour la même période.

10. Compte tenu des conditions inhabituelles dans lesquelles se sont déroulées les opérations de la mission pendant la période considérée, les montants estimatifs des dépenses ne sont pas encore définitifs. Un complément d'information sur l'exécution du budget sera présenté ultérieurement.

## III. PRÉVISIONS DE DÉPENSES RÉVISÉES POUR LA PÉRIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE 1994

11. Actuellement, les prévisions de dépenses révisées pour les opérations d'ONUSOM II pendant le quadrimestre du 1er juin au 30 septembre 1994 s'élèvent à 245 447 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 242 110 600 dollars); ce montant est inférieur de 62 243 200 dollars (61 221 500 dollars en chiffres nets) aux prévisions de dépenses initiales figurant à l'annexe III du document A/48/850/Add.1 et sur lesquelles des renseignements complémentaires étaient donnés à l'annexe IV du même document. La troisième colonne du tableau de l'annexe III du présent document donne le détail du nouveau montant des prévisions de dépenses révisées pour la période terminée le 30 septembre 1994, et le détail des rubriques révisées à la hausse ou à la baisse figure à l'annexe IV. Les effectifs proposés pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 figurent à l'annexe IX.

#### IV. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1er AU 30 OCTOBRE 1994

12. Les prévisions de dépenses pour les opérations d'ONUSOM II pendant le mois d'octobre 1994 s'élèvent, en chiffres bruts, à 54 456 300 dollars (montant net : 53 621 600 dollars); le détail de ces dépenses figure dans la troisième colonne du tableau de l'annexe V du présent rapport, et l'on trouvera à l'annexe VI des renseignements complémentaires à leur sujet. Ce montant brut total est inférieur de 12 629 600 dollars (12 074 800 dollars en chiffres nets) au montant estimatif des dépenses mensuelles calculé au prorata pour la période du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995, qui figurent à l'annexe III du document A/48/850/Add.1. Les dépenses de personnel civil et les dépenses connexes pour la période du 1er au 31 octobre 1994 figurent à l'annexe XI.

#### V. MONTANT ESTIMATIF DES DÉPENSES MENSUELLES À PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1994

13. Le montant estimatif des dépenses à engager mensuellement pour les opérations d'ONUSOM II au-delà du 31 octobre 1994 a été calculé sur la base d'un effectif militaire de 15 000 hommes, tous grades confondus; il s'élève à 58 513 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 57 678 600 dollars), y compris un montant supplémentaire de 10 millions de dollars prévu pour rembourser aux pays fournisseurs de contingents le matériel appartenant auxdits contingents. Ce montant brut total est inférieur de 8 572 600 dollars (8 017 800 dollars en chiffres nets) au montant estimatif mensuel calculé au prorata pour la période du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995, qui figure à l'annexe III du document A/48/850/Add.1. On trouvera dans la colonne 4 de l'annexe V un état récapitulatif des dépenses mensuelles prévues pour les opérations d'ONUSOM II après le 31 octobre 1994, et des renseignements complémentaires sont donnés à l'annexe VII. Les dépenses de personne civil et les dépenses connexes pour la période postérieure au 31 octobre 1994 figurent à l'annexe XI.

#### VI. DÉCISIONS À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

14. À sa quarante-neuvième session, l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement d'ONUSOM II les décisions suivantes :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant brut de 245 447 700 dollars (montant net : 242 110 600 dollars) pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994 (crédit déjà autorisé par la résolution 48/239);

b) Mise en recouvrement d'un montant supplémentaire brut de 90 562 666 dollars (montant net : 89 445 776 dollars) pour assurer le financement d'ONUSOM II pendant la période du 1er juin au 30 septembre 1994, sachant qu'un montant brut de 154 885 034 dollars (montant net : 152 664 834 dollars) a déjà été mis en recouvrement conformément à la résolution 48/239;

c) Déduction, sur les montants mis à la charge des États Membres pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994, de la part des fonds supplémentaires

inutilisés au 31 octobre 1993 (montant brut : 2 498 300 dollars; montant net : 1 920 400 dollars) qui revient respectivement à ces États;

d) Déduction, sur les montants mis à la charge des États Membres pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994, de la part du solde inutilisé de la période terminée le 31 mai 1994 (montant brut : 25 433 200 dollars; montant net : 23 775 700 dollars) qui revient respectivement à ces États;

e) Ouverture d'un crédit d'un montant brut de 54 456 300 dollars (montant net : 53 621 600 dollars) pour assurer le financement de l'Opération pendant la période du 1er au 31 octobre 1994;

f) Autorisation de dépenses mensuelles d'un montant brut de 58 513 300 dollars (montant net : 57 678 600 dollars) après le 31 octobre 1994, avec mise en recouvrement des contributions correspondantes, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat d'ONUSOM II au-delà de cette date.

#### Notes

<sup>1</sup> S/1994/977.

<sup>2</sup> S/PRST/1994/46.

<sup>3</sup> S/1994/1068.

ANNEXE I

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses initiales (1)	Montant réparti (2)	Montant des dépenses (3)	Montant des économies/ (dépassements) (2)-(3)
<b>1. Personnel militaire</b>				
a) <u>Observateurs militaires</u>	—	—	—	—
b) <u>Contingents</u>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	192 749,5	192 749,5	181 675,1	11 074,4
Détente et loisirs	2 818,0	2 818,0	2 141,1	676,9
Rations	36 544,3	35 869,3	38 700,3	(2 831,0)
Indemnité journalière	6 827,2	6 827,2	6 284,3	542,9
Indemnité repas et logement	100,0	100,0	10,4	89,6
Déploiement, relève et rapatriement	25 018,7	25 018,7	23 301,6	1 717,1
Total partiel	264 057,7	263 382,7	252 112,8	11 269,9
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>				
Matériel appartenant aux contingents	50 797,5	50 797,5	50 797,5	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	5 870,6	5 870,6	5 870,6	—
Total partiel	56 668,1	56 668,1	56 668,1	—
Total, rubrique 1	320 725,8	320 050,8	308 780,9	11 269,9
<b>2. Personnel civil</b>				
a) <u>Police civile</u>	—	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	13 627,0	13 623,0	12 549,8	1 073,2
Traitements du personnel local	8 694,0	7 224,0	5 978,6	1 245,4
Dépenses communes de personnel	10 421,8	10 421,8	6 414,3	4 007,5
Indemnité de subsistance (missions)	7 787,8	7 787,8	7 205,5	582,3
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	3 328,5	3 328,5	587,6	2 740,9
Autres voyages autorisés	610,0	610,0	709,8	(99,8)
Total partiel	44 469,1	42 995,1	33 445,6	9 549,5
c) <u>Agents contractuels internationaux</u>	1 680,0	1 680,0	436,8	1 243,2
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	2 638,8	2 638,8	201,6	2 437,2
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	210,0	210,0	20,7	189,3
f) <u>Coûts afférents à des conférences</u>	480,0	480,0	629,1	(149,1)
Total, rubrique 2	49 477,9	48 003,9	34 733,8	13 270,1

/ . . .

	Prévisions de dépenses initiales (1)	Montant réparti (2)	Montant des dépenses (3)	Montant des économies/ (dépassements) (2)-(3)
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	19 924,6	19 924,6	17 925,8	1 998,8
Carburant et lubrifiants	7 134,7	7 134,7	7 134,7	—
Peinture/préparation/déploiement	310,0	310,0	103,0	207,0
Assurance responsabilité	1 863,8	1 863,8	359,4	1 504,4
Total partiel	29 233,1	29 233,1	25 522,9	3 710,2
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	472,5	472,5	81,0	391,5
d) <u>Autres dépenses</u>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	140,0	140,0	800,4	(660,4)
Total partiel	140,0	140,0	800,4	(660,4)
Total, rubrique 6	76 970,2	71 710,2	63 541,2	8 169,0
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>				
Matériel de transmissions	3 808,0	3 808,0	2 881,1	926,9
Pièces de rechange et fournitures	1 750,0	1 750,0	1 890,4	(140,4)
Matériel d'atelier et d'essai	175,0	175,0	3 028,9	(2 853,9)
Communications par réseaux commerciaux	690,8	690,8	1 664,6	(973,8)
Total, rubrique 8	6 423,8	6 423,8	9 465,0	(3 041,2)
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	652,8	652,8	318,8	334,0
Matériel de bureau	109,1	109,1	345,5	(236,4)
Matériel informatique	1 897,6	1 897,6	2 458,9	(561,3)
Groupes électrogènes	—	—	2 014,3	(2 014,3)
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	519,9	519,9	2 213,5	(1 693,6)
Équipement de logements	—	—	666,0	(666,0)
Pièces de rechange, réparations et entretien	1 179,0	1 179,0	9 246,3	(8 067,3)
Matériel de réfrigération	—	—	57,3	(57,3)
Matériel médical et dentaire	90,0	90,0	190,0	(100,0)
Matériel d'épuration de l'eau, citernes et matériel connexe	25,0	25,0	24,6	0,4
Matériel divers	690,0	690,0	1 649,6	(959,6)
Tentes	2 833,0	2 833,0	—	2 833,0
Total, rubrique 9	7 996,4	7 996,4	19 184,8	(11 188,4)



	Prévisions de dépenses initiales (1)	Montant réparti (2)	Montant des dépenses (3)	Montant des économies/ (dépassements) (2)-(3)
<b>10. Fournitures et services</b>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	25,0	25,0	25,0	—
Services contractuels	94 000,0	74 000,0	93 830,4	(19 830,4)
Services et traitements médicaux	3 225,0	3 225,0	3 138,3	86,7
Dépenses de représentation	17,5	17,5	12,8	4,7
Autres services	850,0	850,0	459,1	390,9
Total partiel	98 117,5	78 117,5	97 465,6	(19 348,1)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	722,0	722,0	743,3	(21,3)
Fournitures médicales	1 767,5	1 767,5	3 289,1	(1 521,6)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	975,0	975,0	471,5	503,5
Fournitures électriques	—	—	17,3	(17,3)
Abonnements	23,0	23,0	21,7	1,3
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	1 253,8	1 253,8	1 690,4	(436,6)
Fournitures pour la défense des périmètres	1 195,0	1 195,0	2 240,3	(1 045,3)
Intendance et magasins	1 300,0	1 300,0	1 348,2	(48,2)
Total partiel	7 236,3	7 236,3	9 821,8	(2 585,5)
Total, rubrique 10	105 353,8	85 353,8	107 287,4	(21 933,6)
<b>11. Fournitures et services liés aux     élections</b>	—	—	—	—
<b>12. Programmes d'information</b>	2 700,0	2 700,0	64,7	2 635,3
<b>13. Programmes de formation</b>	10 215,5	8 615,5	5 423,5	3 192,0
<b>14. Programmes de déminage</b>	7 600,0	7 600,0	1 726,7	5 873,3
<b>15. Aide au désarmement et à la     démobilisation</b>	—	—	—	—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	19 625,0	19 625,0	7 364,1	12 260,9
Affrètement d'un navire de ravitaillement	630,0	630,0	302,2	327,8
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 000,0	1 000,0	8 216,7	(7 216,7)
Total, rubrique 16	21 255,0	21 255,0	15 883,0	5 372,0
<b>17. Système intégré de gestion</b>	254,0	254,0	254,0	—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de     maintien de la paix</b>	3 779,9	3 597,2	3 597,2	—

	Prévisions de dépenses initiales (1)	Montant réparti (2)	Montant des dépenses (3)	Montant des économies/ (dépassements) (2)-(3)
19. <u>Contributions du personnel</u>	5 180,4	5 184,4	3 526,9	1 657,5
20. <u>Provision pour pertes en numéraire</u>	—	—	3 900,0	(3 900,0)
Total brut, rubriques 1 à 20	673 508,2	639 399,3	613 966,1	25 433,2
21. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(5 180,4)	(5 184,4)	(3 526,9)	(1 657,5)
Total net, rubriques 1 à 21	668 327,8	634 214,9	610 439,2	23 775,7
22. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	668 327,8	634 214,9	610 439,2	23 775,7

ANNEXE II

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant  
du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

Économies/  
(dépassements)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires . . . . . -

1. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

b) Contingents . . . . . 11 269 900

2. Des économies, d'un montant total de 14 100 900 dollars (remboursements aux taux standard : 11 074 400 dollars; détente et loisirs : 676 900 dollars; indemnité journalière : 542 900 dollars; indemnité repas et logement : 89 600 dollars; et déploiement, relève et rapatriement : 1 717 100 dollars), ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires d'un montant de 2 831 000 dollars au titre des rations.

3. L'effectif autorisé était de 28 000 hommes, tous grades confondus, pour la période du 1er novembre 1993 au 28 février 1994 et de 22 000 hommes, tous grades confondus, du 1er mars au 31 mai 1994, la moyenne mensuelle étant de 25 161 hommes. Le montant des ressources fournies au titre des contingents avait été calculé sur la base d'un nombre estimatif de 176 129 mois-homme.

4. Au cours de la période considérée, les effectifs déployés ont représenté 166 219 mois-homme, en moyenne 23 746 hommes par mois, tous grades confondus. Des économies ont ainsi pu être réalisées au titre des remboursements aux taux standard, de la détente et des loisirs, de l'indemnité journalière et du déploiement, de la relève et du rapatriement. Les économies (89 600 dollars) réalisées au titre de l'indemnité repas et logement tiennent au fait que les dépenses effectivement engagées au titre des voyages ont représenté 104 jours-personne au lieu des 1 000 jours-personne projetés. On trouvera dans la section B de l'annexe VIII des données sur les effectifs autorisés, les forces déployées et le pourcentage de postes vacants pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994.

5. Le dépassement constaté sous la rubrique "Rations" s'explique par un versement de 5 536 400 dollars, au titre des rations fournies à l'un des contingents lors du mandat précédent, terminé le 31 octobre 1993. Aucun engagement de dépenses n'avait été comptabilisé lors de ce mandat et des économies d'un montant de 8 494 900 dollars avaient donc été signalées sous la rubrique "Rations" dans le rapport financier révisé pour la période en question

/...

figurant dans le rapport du Secrétaire général sur le financement d'ONUSOM II (A/48/850/Add.1).

2. Personnel civil

a) Police civile . . . . . -

6. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

b) Personnel international et personnel local . . . . . 9 549 500

7. Des économies d'un montant total de 9 649 300 dollars, réparties entre les traitements du personnel international (1 073 200 dollars), les traitements du personnel local (1 245 400 dollars), les dépenses communes de personnel (4 007 500 dollars), l'indemnité de subsistance (missions) (582 300 dollars) et les frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission (2 740 900 dollars), ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre des autres voyages autorisés (99 800 dollars).

8. Les économies réalisées au titre des traitements du personnel international, des dépenses communes de personnel, de l'indemnité de subsistance (missions) et des traitements du personnel local sont imputables à des retards dans le déploiement du personnel international et à un pourcentage de postes vacants plus élevé que prévu à l'origine pour ce qui est du personnel local. Les économies réalisées au titre des frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission tiennent au fait que le nombre effectif de voyages a été plus faible que prévu (386 déplacements contre 717 prévus dans le budget). On trouvera dans la section A de l'annexe VIII des données sur les effectifs autorisés et les taux d'occupation et de vacance des postes pour ce qui est du personnel civil.

9. Un dépassement a été enregistré sous la rubrique "Autres voyages autorisés" en raison d'une augmentation du nombre de voyages effectués à l'occasion de réunions de liaison et de consultations.

c) Agents contractuels internationaux . . . . . 1 243 200

10. Des ressources étaient prévues pour le déploiement d'agents contractuels internationaux, à raison de 400 mois-personne. L'équivalent de 104 mois-personne seulement a été déployé au cours de la période considérée, d'où les économies.

d) Volontaires des Nations Unies . . . . . 2 437 200

11. Les ressources prévues devaient permettre de financer le déploiement progressif d'un maximum de 225 volontaires des Nations Unies, soit 733 mois-personne. Le déploiement ayant été de 48 mois-personne au cours de la période considérée, il en est résulté des économies.

e) Personnel fourni par des gouvernements . . . . . 189 300

12. Les dépenses effectives au titre de l'indemnité de subsistance et des frais de voyage du personnel fourni par des gouvernements se sont élevées à 20 700 dollars, d'où une économie de 189 300 dollars.

f) Coût afférents à des conférences . . . . . (149 100)

13. Le dépassement enregistré sous cette rubrique tient au fait que les représentants somalis ont participé en plus grand nombre que prévu aux conférences organisées par l'ONU.

3. Locaux/hébergement . . . . . (9 285 300)

14. Les dépenses supplémentaires, d'un montant total de 10 280 300 dollars, au titre de la location de locaux (3 722 800 dollars), de l'aménagement et de la rénovation des locaux (1 182 900 dollars), de la construction de locaux/des bâtiments préfabriqués (2 686 400 dollars), ainsi que de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau (2 688 200 dollars), ont été en partie compensées par des économies d'un montant de 995 000 dollars au titre des fournitures et des services d'entretien.

15. L'insécurité croissante et la nécessité de loger le personnel en lieu sûr ont entraîné des dépenses supplémentaires au titre de la location de locaux. Un dépassement a également été enregistré au titre de la location d'entrepôts et de parcs d'entreposage de conteneurs. Au cours de la période considérée, on a loué 103 unités d'hébergement, alors qu'on avait prévu un total de 55 unités. Le dépassement enregistré sous la rubrique "Éclairage, chauffage, énergie et eau" est directement lié à la location de 48 unités d'hébergement supplémentaires.

16. Les dépenses supplémentaires au titre de l'aménagement et de la rénovation de locaux s'expliquent par l'achat de matériaux de construction et par la réalisation de travaux non prévus au budget, dans des locaux d'habitation et des locaux de travail.

17. Aucun montant n'était prévu pour la période considérée au titre de la rubrique "Construction de locaux/bâtiments préfabriqués". Les dépenses engagées, d'un montant de 2 686 400 dollars, ont servi à terminer la construction d'un camp de 800 personnes dans l'enceinte de l'ambassade, à le meubler et à l'aménager (560 700 dollars); à remettre en état les équipements collectifs dans l'enceinte américaine (125 100 dollars); à réaliser des travaux de construction dans le camp de Skanska et à installer 100 blocs sanitaires préfabriqués (1 099 400 dollars); à assurer des services de gestion des travaux (835 200 dollars); et à transporter des blocs d'habitation conteneurisés (66 000 dollars).

18. Les dépenses au titre de la maintenance et de l'entretien des logements et des bureaux au quartier général de la mission ayant été moins importantes que prévu, des économies ont été réalisées sous la rubrique "Services d'entretien".

/...

4. Remise en état des infrastructures . . . . . 16 846 700

19. Des économies ont été réalisées sous cette rubrique, la situation en Somalie sur le plan de la sécurité ayant obligé à reporter l'exécution du programme de remise en état des infrastructures. Les grands travaux de réfection des routes prévus pour la période considérée ont été reportés au mandat suivant.

5. Transports . . . . . 6 467 100

20. Les économies, d'un montant total de 8 263 400 dollars, réalisées au titre du matériel d'atelier (533 300 dollars), des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (6 722 500 dollars), des carburants et lubrifiants (13 900 dollars) et de l'assurance (993 700 dollars), ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires d'un montant total de 1 796 300 dollars au titre de l'achat (1 024 800 dollars) et de la location (771 500 dollars) de véhicules.

21. Les dépenses supplémentaires au titre de l'achat de véhicules se répartissent comme suit : achat de 10 semi-remorques pour le transport de conteneurs (1 153 200 dollars), d'un chariot de levage de 5 tonnes (48 000 dollars) et d'une cabine de commande blindée à monter sur une pelleteuse (6 300 dollars), pour lesquels aucun crédit n'était prévu.

22. La situation sur le plan de la sécurité en Somalie a obligé à louer des véhicules au lieu d'utiliser ceux appartenant à l'ONUSOM, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires à ce titre. Le montant des dépenses prévues était de 2 550 000 dollars, ce qui correspondait au coût de location de 200 véhicules pendant sept mois et de 100 véhicules pendant trois mois. Les dépenses effectives ont résulté de la location de 136 véhicules légers à raison de 75 dollars par jour (2 162 400 dollars) et de 21 poids lourds à raison de 101 dollars par jour (449 700 dollars), chauffeur, carburant et lubrifiant inclus dans les deux cas; de la location de véhicules pour le bureau de Nairobi (67 200 dollars), d'autres locations pour des motifs de sécurité (403 400 dollars) et de la location de véhicules dans les zones (238 800 dollars).

23. Les économies réalisées au titre du matériel d'atelier sont dues au fait que les achats de matériel et d'outils de réparation automobile ont été limités. Les achats de matériel prévus pour les ateliers situés dans les cinq zones n'ont pas été effectués comme prévu.

24. Les économies réalisées sous la rubrique "Pièces de rechange, réparations et entretien" s'expliquent de la manière suivante : a) le montant de 10 479 900 dollars, correspondant à l'achat de pièces détachées et à des réparations, facturé par un État Membre dans le cadre des services d'appui logistique, a été porté sous la rubrique "Services contractuels"; et b) aucune facture n'a été reçue pour l'achat de pièces détachées destinées aux véhicules militaires, pour lesquelles des ressources d'un montant de 16 362 500 dollars étaient prévues pour la période considérée.

25. Les économies, d'un montant de 13 900 dollars, enregistrées sous la rubrique "Carburants et lubrifiants", sont dues à une diminution de la consommation de carburant. Les économies constatées sous la rubrique "Assurance" s'expliquent par des retards dans la conclusion des contrats d'assurance.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères . . . . . 4 727 700

26. Le montant prévu à l'origine devait couvrir au total 302 mois-appareil, correspondant à la location de 20 hélicoptères de manoeuvre moyen tonnage de type MI-17 et de quatre hélicoptères lourds de type MI-26 et à l'utilisation de 19 hélicoptères militaires fournis par des gouvernements. Les 20 hélicoptères moyen tonnage MI-17 ont été retirés de la flotte à la fin de février 1994 et remplacés par 27 hélicoptères Bell-212 consommant moins de carburant, ce qui a permis de réaliser des économies au titre des carburants et lubrifiants. Les dépenses de location et d'affrètement d'hélicoptère ont pu être réduites de 3 303 940 dollars grâce à la renégociation des frais de location de huit hélicoptères Cobra. Des économies supplémentaires, d'un montant de 437 500 dollars, ont été réalisées lors du remplacement progressif des hélicoptères MI-17 par des Bell-212, en mars 1994. Les économies réalisées sur les frais d'assurance responsabilité sont dues au fait que les dépenses à ce titre étaient incluses dans les frais de location.

27. Le remplacement des 20 hélicoptères MI-17 par 27 hélicoptères Bell-212, en mars 1994, a entraîné des dépenses supplémentaires de peinture, préparation et déploiement.

b) Avions . . . . . 3 710 200

28. Des économies d'un montant total de 3 710 200 dollars, réparties entre la location et l'affrètement (1 998 800 dollars), la peinture, la préparation et le déploiement (207 000 dollars) et l'assurance responsabilité (1 504 400 dollars), ont été enregistrées.

29. Le montant demandé dans les prévisions de dépenses initiales devant permettre de louer 14 avions pour un total de 81 mois-appareil, dont 3 avions-cargos lourds, 1 avion-citerne, 4 avions-cargos moyen tonnage, 2 avions de transport mixte moyen tonnage et 4 avions légers de transport de passagers. La flotte était en fait composée des appareils suivants : 2 avions-cargo lourds, 3 avions-cargos moyen tonnage, 4 avions de transport mixte moyen tonnage et 5 avions légers de transport de passagers. D'autres appareils ont en outre été affrétés pour de courtes périodes en fonction des besoins. Les économies, d'un montant de 1 998 800 dollars, qui apparaissent sous la rubrique "Location/affrètement", ont été calculées sur la base des dépenses enregistrées.

30. Les économies qui apparaissent sous la rubrique "Peinture/préparation/déploiement" (207 000 dollars) s'expliquent par le fait que certains appareils étaient déjà déployés en Afrique de l'Est, d'où des frais de déploiement moins importants.

31. Les économies constatées à la rubrique "Assurance responsabilité" (1 504 400 dollars) résultent du fait que les frais d'assurance étaient compris dans les frais de location et d'affrètement.

c) Indemnité de subsistance des équipages . . . . . 391 500

32. Les économies réalisées (391 500 dollars) sont dues à une réduction des vols à destination de Djibouti, cette réduction ayant entraîné une diminution des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance.

d) Autres dépenses

i) Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne . . . . . -

33. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol . . . . (660 400)

34. Le dépassement constaté (660 400 dollars) résulte de droits d'atterrissage et de frais de manutention au sol imprévus, perçus par les autorités aéroportuaires de l'un des pays voisins de la Somalie.

7. Opérations navales . . . . . -

35. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

8. Transmissions . . . . . (3 041 200)

36. Des dépenses supplémentaires, d'un montant total de 3 968 100 dollars, réparties entre les pièces de rechange et fournitures (140 400 dollars), le matériel d'atelier et d'essai (2 853 900 dollars) et les communications par réseaux commerciaux (973 800 dollars), ont été en partie compensées par des économies au titre du matériel de transmissions (926 900 dollars).

37. Les dépenses supplémentaires au titre des pièces de rechanges et des fournitures résultent de l'achèvement du nouveau réseau téléphonique dans l'enceinte de l'ambassade, de l'installation d'un central à ondes décimétriques à Mogadishu, de stations VIASAT dans les zones et de stations mobiles à ondes métriques et décamétriques, ainsi que de l'achat de matériel de transmissions radio et de matériel à hyperfréquences destiné à assurer la liaison entre le quartier général de la mission et les régions isolées.

38. Les dépenses supplémentaires enregistrées sous la rubrique "Matériel d'atelier et d'essai" sont dues au versement à l'un des pays fournisseurs de contingents de la somme de 2 967 890 dollars au titre du matériel non prévu au budget pour la période considérée. Des dépenses d'un montant de 61 000 dollars ont été engagées pour l'achat de jeux d'outils, de matériel de télécommunication et de trousse de réparation. Enfin, les dépenses supplémentaires au titre des communications par réseaux commerciaux résultent de l'augmentation de frais de location de radiotéléphones mobiles, d'affranchissement, de communications interurbaines et d'utilisation de la valise diplomatique.



39. Les économies réalisées au titre du matériel de transmissions résultent du fait que du matériel neuf qui avait été initialement inscrit au budget a été remplacé par du matériel transféré de l'APRONUC et que la mission n'a donc pas eu à engager de dépenses à ce titre.

9. Matériel divers . . . . . (11 188 400)

40. Des dépenses supplémentaires, d'un montant total de 14 355 800 dollars (matériel de bureau : 236 400 dollars; matériel informatique : 561 300 dollars; groupes électrogènes : 2 014 300 dollars; citernes à essence et débitmètres : 1 693 600 dollars; équipement de logements : 666 000 dollars; pièces de rechange, réparations et entretien : 8 067 300 dollars; matériel de réfrigération : 57 300 dollars; matériel médical et dentaire : 100 000 dollars; matériel divers : 959 600 dollars), ont été en partie compensées par des économies d'un montant total de 3 167 400 dollars (mobilier de bureau : 334 000 dollars; matériel d'épuration de l'eau, citernes et matériel connexe : 400 dollars; tentes : 2 833 000 dollars).

41. Il a fallu engager des dépenses supplémentaires au titre du matériel de bureau et du matériel informatique pour remplacer le matériel endommagé. Il a fallu acheter davantage de citernes à essence et de débitmètres que prévu au cours de la période considérée pour des questions de logistique et en raison de la situation sur le plan de la sécurité. L'achat de 1 000 trousse de secours (53 000 dollars) et de matériel destiné à équiper l'hôpital de campagne d'un des pays fournissant des contingents (47 000 dollars) a entraîné des dépenses imprévues. De même, il a fallu acheter de quoi équiper les 48 unités d'hébergement loués en sus, d'où les dépenses supplémentaires au titre de l'équipement de logements. Les achats de matériel divers ont été plus importants que prévu en raison du regain d'insécurité au cours de la période considérée. Le montant supplémentaire figurant sous la rubrique "Pièces de rechange, réparations et entretien" résulte du règlement d'une facture d'un montant de 8 137 400 dollars présentée par des pays participants et dont le montant avait d'abord été inscrit à la rubrique des services contractuels. Il a fallu, pour les besoins de la mission, acheter du matériel de réfrigération et des groupes électrogènes pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu.

10. Fournitures et services

a) Services divers . . . . . (19 348 100)

42. Le montant supplémentaire (19 348 100 dollars) qui apparaît sous la rubrique "Services contractuels" a été en partie compensé par des économies de 482 300 dollars au titre des services et traitements médicaux (86 700 dollars), des dépenses de représentation (4 700 dollars) et des autres services divers (390 900 dollars).

43. Les dépenses supplémentaires au titre des services contractuels résultent du remboursement des services d'appui logistique fournis par le contingent des États-Unis au cours du mandat précédent (1er mai-31 octobre 1993) et jusqu'au 31 mars 1994 pour ce qui est de la période considérée. Le montant total du remboursement (49 215 700 dollars) se répartissait entre les services contractuels (31 735 800 dollars), le carburant (6 000 000 de dollars), les

pièces détachées et les réparations (10 479 900 dollars) et les munitions (1 000 000 de dollars).

44. Des économies ont été réalisées au titre des services et traitements médicaux du fait que les patients traités dans les centres de soin situés en dehors de la Somalie ont été moins nombreux que prévu. Les besoins en matière de représentation et d'autres services divers ayant été moins importants que prévu, il en est aussi résulté des économies.

b) Fournitures diverses . . . . . (2 585 500)

45. Les dépenses supplémentaires, d'un montant total de 3 090 300 dollars (papeterie et fournitures de bureau : 21 300 dollars; fournitures médicales : 1 521 600 dollars; fournitures électriques : 17 300 dollars; accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes : 436 600 dollars; matériel pour la défense des périmètres : 1 045 300 dollars; intendance et magasins : 48 200 dollars), ont été en partie compensées par des économies d'un montant de 504 800 dollars au titre des fournitures sanitaires et de nettoyage (503 500 dollars) et des abonnements (1 300 dollars).

46. Il a fallu engager des dépenses supplémentaires au titre de la papeterie et des fournitures de bureau, du matériel pour la défense des périmètres et de l'intendance et des magasins pour répondre aux besoins accrus en fournitures de bureau générales, papeterie, articles de ménage à l'usage des contingents et matériel de défense. L'épidémie de choléra en Somalie a nécessité l'achat de fournitures médicales en quantités plus importantes que prévu, d'où le montant supplémentaire inscrit sous la rubrique correspondante. L'achat de gilets pare-balles pour le personnel civil, rendu nécessaire par la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité dans la zone de la mission, a entraîné des dépenses supplémentaires en accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes. De même, l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes a entraîné l'achat de fournitures électriques pour lesquelles aucun montant n'avait été prévu.

47. Des économies ont été réalisées au titre des fournitures sanitaires et de nettoyage du fait que ce matériel était fourni dans le cadre des services contractuels. Les crédits prévus pour financer les abonnements n'ont pas été entièrement utilisés, d'où les économies indiquées à ce titre.

11. Fournitures et services liés aux élections . . . . . -

48. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

12. Programmes d'information . . . . . 2 635 300

49. Le projet de création d'une station de radio sur ondes moyennes pour ONUSOM II ayant été annulé, il en est résulté des économies. Les dépenses engagées (64 700 dollars) correspondent aux dépenses d'appui technique initiales.

13. Programmes de formation . . . . . 3 192 000

50. Les ressources qui avaient été demandées à ce titre devaient permettre de financer la reconstitution d'une force de police somalie et les dépenses minimales destinées à couvrir le coût de la remise en état des postes de police et des installations de formation. Les prévisions de dépenses initiales tablaient sur une force de police de 10 000 hommes, à raison d'une rétribution mensuelle de 110 dollars par agent. La force de police n'ayant pas été dotée des effectifs prévus, il en est résulté des économies au titre du programme de formation. Des économies ont aussi été réalisées du fait que le nombre d'instructeurs a été moins important que prévu, d'où, également, des dépenses moindres au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des frais de voyage.

14. Programmes de déminage . . . . . 5 873 300

51. L'insécurité qui régnait en Somalie au cours de la période considérée n'a pas permis d'exécuter dans leur totalité les programmes de déminage, d'où les économies figurant sous cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation . . . . . -

52. Aucune dépense n'était prévue à ce titre.

16. Fret aérien et de surface . . . . . 5 372 000

53. Des économies, d'un montant total de 12 588 700 dollars, au titre du transport du matériel appartenant aux contingents (12 260 900 dollars) et de l'affrètement d'un navire pour le ravitaillement (327 800 dollars) ont été en partie annulées par des dépenses supplémentaires au titre du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées (7 216 700 dollars).

54. Les économies réalisées sur le transport du matériel appartenant aux contingents sont dues au fait que les besoins dans ce domaine n'ont pas été aussi importants que prévu. Les besoins en ravitaillement par mer ayant aussi été moindres, il en est résulté des économies au titre de l'affrètement du navire.

55. Les dépenses supplémentaires au titre du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées résultent de la location de poids lourds et de semi-remorques pour le transport des fournitures de Mogadishu aux différentes zones et pour la maintenance des marchandises au port et à l'aéroport de Mogadishu.

17. Système intégré de gestion . . . . . -

56. Le montant autorisé sous cette rubrique a été entièrement utilisé.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien  
de la paix . . . . . -

57. Le montant alloué a été viré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

19. Contributions du personnel . . . . . 1 657 500

58. Les économies enregistrées sous cette rubrique s'expliquent par le pourcentage de postes de fonctionnaire international vacants.

20. Provision pour pertes en numéraire . . . . . (3 900 000)

59. Cette provision a été constituée en attendant que la perte d'espèces soit définitivement établie.

21. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (1 657 500)

60. Ce montant correspond à celui indiqué à la rubrique 19.

ANNEXE III

Prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses révisées initiales (1)	Économies/ (dépassements) (2)	Prévisions de dépenses révisées (3)
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>	—	—	—
b) <u>Contingents</u>			
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	90 371,2	(7 964,7)	82 406,5
Détente et loisirs	1 329,3	(116,7)	1 212,6
Rations	19 411,3	(4 966,3)	14 445,0
Indemnité journalière	3 218,5	(282,7)	2 935,8
Indemnité de repas et de logement	20,0	—	20,0
Déploiement, relève et rapatriement	11 880,0	(1 320,0)	10 560,0
Total partiel	126 230,3	(14 650,4)	111 579,9
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>			
Matériel appartenant aux contingents	4 475,0	—	4 475,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	2 748,0	(241,3)	2 506,7
Total partiel	7 223,0	(241,3)	6 981,7
Total, rubrique 1	133 453,3	(14 891,7)	118 561,6
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	10 676,8	(2 479,7)	8 197,1
Traitements du personnel local	8 855,0	(483,0)	8 372,0
Dépenses communes de personnel	8 089,7	(1 288,6)	6 801,1
Indemnité de subsistance (missions)	7 106,0	(1 748,2)	5 357,8
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	2 184,0	(384,0)	1 800,0
Autres voyages autorisés	220,0	—	220,0
Total partiel	37 131,5	(6 383,5)	30 748,0
c) <u>Agents contractuels internationaux</u>	1 680,0	(856,8)	823,2
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	2 352,0	(554,4)	1 797,6
e) <u>Personnel fourni par les gouvernements</u>	—	—	—
f) <u>Coûts afférents à des conférences</u>	1 833,2	(1 283,2)	550,0
Total, rubrique 2	42 996,7	(9 077,9)	33 918,8

/ . . .

	Prévisions de dépenses révisées initiales (1)	Économies/ (dépassements) (2)	Prévisions de dépenses révisées (3)
<b>3. <u>Locaux/hébergement</u></b>			
Location de locaux	2 588,4	(1 038,4)	1 550,0
Aménagement et rénovation des locaux	1 254,0	(1 044,0)	210,0
Fournitures d'entretien	180,0	(120,0)	60,0
Services d'entretien	919,7	(519,7)	400,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	3 428,0	(1 968,0)	1 460,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	2 000,0	(1 850,0)	150,0
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>10 370,1</b>	<b>(6 540,1)</b>	<b>3 830,0</b>
<b>4. <u>Remise en état des infrastructures</u></b>	<b>8 175,0</b>	<b>(7 365,0)</b>	<b>810,0</b>
<b>5. <u>Transports</u></b>			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	933,3	1 503,5	2 436,8
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	3 162,5	—	3 162,5
Carburant et lubrifiants	1 071,2	—	1 071,2
Assurance	49,2	254,6	303,8
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>5 216,2</b>	<b>1 758,1</b>	<b>6 974,3</b>
<b>6. <u>Opérations aériennes</u></b>			
<b>a) <u>Hélicoptères</u></b>			
Location/affrètement	18 254,7	—	18 254,7
Carburant et lubrifiants	2 232,0	—	2 232,0
Peinture/préparation/déploiement	—	—	—
Assurance responsabilité	575,0	—	575,0
Pièces de rechange	950,0	—	950,0
<b>Total partiel</b>	<b>22 011,7</b>	<b>—</b>	<b>22 011,7</b>
<b>b) <u>Avions</u></b>			
Location/affrètement	6 364,2	—	6 364,2
Carburant et lubrifiants	1 882,9	—	1 882,9
Peinture/préparation/déploiement	—	—	—
Assurance responsabilité	97,7	—	97,7
<b>Total partiel</b>	<b>8 344,8</b>	<b>—</b>	<b>8 344,8</b>
<b>c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u></b>	<b>48,4</b>	<b>—</b>	<b>48,4</b>
<b>d) <u>Autres dépenses</u></b>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	1 360,0	—	1 360,0
<b>Total partiel</b>	<b>1 360,0</b>	<b>—</b>	<b>1 360,0</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>31 764,9</b>	<b>—</b>	<b>31 764,9</b>
<b>7. <u>Opérations navales</u></b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

	Prévisions de dépenses révisées initiales (1)	Économies/ (dépassements) (2)	Prévisions de dépenses révisées (3)
<b>8. <u>Transmissions</u></b>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	778,4	—	778,4
Pièces de rechange et fournitures	60,0	—	60,0
Matériel d'atelier et d'essai	500,0	—	500,0
Communications par réseaux commerciaux	745,9	—	745,9
Total partiel	2 084,3	—	2 084,3
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
Total, rubrique 8	2 084,3	—	2 084,3
<b>9. <u>Matériel divers</u></b>			
Mobilier de bureau	450,8	(320,8)	130,0
Matériel de bureau	202,7	—	202,7
Matériel informatique	855,7	—	855,7
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	1 400,0	—	1 400,0
Matériel médical et dentaire	—	—	—
Équipement de logements	67,5	(42,5)	25,0
Matériel divers	460,0	(360,0)	100,0
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	2 430,0	(1 630,0)	800,0
Matériel d'épuration de l'eau	6 372,5	(6 202,5)	170,0
Matériel de réfrigération	145,0	(125,0)	20,0
Tentes	2 833,0	(2 763,0)	70,0
Total, rubrique 9	15 217,2	(11 443,8)	3 773,4
<b>10. <u>Fournitures et services</u></b>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	25,0	—	25,0
Services contractuels	20 580,0	—	20 580,0
Services informatiques	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	150,0	—	150,0
Demandes d'indemnisation et règlements	200,0	—	200,0
Dépenses de représentation	10,0	—	10,0
Autres services	400,0	—	400,0
Total partiel	21 365,0	—	21 365,0
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	400,0	—	400,0
Fournitures médicales	788,0	—	788,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	480,0	—	480,0
Abonnements	13,6	—	13,6
Fournitures électriques	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	1 018,6	—	1 018,6
Fournitures pour la défense des périmètres	1 578,2	—	1 578,2

/ . . .

	Prévisions de dépenses révisées initiales (1)	Économies/ (dépassements) (2)	Prévisions de dépenses révisées (3)
Cartes d'état-major	—	—	—
Fournitures antiémeute	40,0	—	40,0
Intendance et magasins	1 200,0	—	1 200,0
Total partiel	5 518,4	—	5 518,4
Total, rubrique 10	26 883,4	—	26 883,4
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	587,0	(362,0)	225,0
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	4 973,5	(4 273,5)	700,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	9 483,0	(9 483,0)	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	5 100,0	—	5 100,0
Affrètement de navires	—	1 000,0	1 000,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	3 702,0	—	3 702,0
Total, rubrique 16	8 802,0	1 000,0	9 802,0
17. <u>Système intégré de gestion</u>	169,3	—	169,3
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	3 156,2	(542,6)	2 613,6
19. <u>Contributions du personnel</u>	4 358,8	(1 021,7)	3 337,1
Total brut, rubriques 1 à 19	307 690,9	(62 243,2)	245 447,7
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(4 358,8)	1 021,7	(3 337,1)
Total net, rubriques 1 à 20	303 332,1	(61 221,5)	242 110,6
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—
Total des ressources	303 332,1	(61 221,5)	242 110,6



ANNEXE IV

Prévisions de dépenses révisées pour la période  
allant du 1er juin au 30 septembre 1994

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

1. Les prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994 ont été calculées sur la base des éléments ci-après.

A. Personnel militaire

2. Les présentes prévisions de dépenses révisées ont été calculées sur la base de l'hypothèse que l'effectif moyen d'ONUSOM II pendant la période considérée serait de 18 000 hommes, tous grades confondus.

B. Personnel civil

3. Les taux retenus pour l'indemnité de subsistance (missions) et les frais de voyage ainsi que pour les traitements et dépenses communes de personnel sont les mêmes que ceux indiqués à l'annexe IV du document A/48/850/Add.1.

II. PRÉVISIONS DE DÉPENSES

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires . . . . . -

1. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements aux taux  
standard . . . . . 82 406 500

2. Le montant prévu est destiné à rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les soldes et indemnités (77 142 500 dollars), plus l'amortissement du paquetage et des armes des membres des contingents (5 264 000 dollars), aux taux standard approuvés par l'Assemblée générale.

ii) Détente et loisirs . . . . . 1 212 600

3. Un montant est prévu pour le versement au personnel militaire de 10,5 dollars par jour pendant un maximum de cinq jours de congé de détente au cours d'une période de service de quatre mois (987 000 dollars); un montant est également prévu pour d'autres activités de détente (225 600 dollars).

/...

iii) Rations . . . . . 14 445 000

4. Le montant prévu pour approvisionner en denrées alimentaires et en eau en bouteille tout le personnel militaire est conforme aux barèmes approuvés pour les rations. Le coût par ration et par jour est estimé à 6,71 dollars par personne. Le coût total a été réduit de 3,5 % (538 700 dollars) pour tenir compte des périodes d'absence en congé de détente. Une réduction de 10 dollars par personne et par jour a également été effectuée pour tenir compte du paiement par le personnel international des repas quotidiens fournis par l'ONUSOM (406 400 dollars). Environ 65 % du personnel international devraient choisir cette option.

iv) Indemnité journalière . . . . . 2 935 800

5. Un montant est prévu pour le versement à tout le personnel militaire d'une indemnité journalière de 1,28 dollar par personne au titre des faux frais.

v) Indemnité repas et logement . . . . . 20 000

6. Un montant est prévu pour le versement d'une indemnité repas et logement aux militaires envoyés en dehors de la Somalie, dans des lieux où l'ONU ne peut ni assurer le logement ni distribuer des rations. Le présent montant estimatif a été calculé sur la base de 10 déplacements d'une durée de cinq jours chacun par mois, pour un total de 200 jours-homme, au taux journalier de 100 dollars par personne.

vi) Déploiement, relève et rapatriement . . . . . 10 560 000

7. Un montant est prévu pour le rapatriement de 1 500 militaires (le coût par personne étant estimé à 540 dollars) et pour la relève de 13 000 militaires (le coût par personne étant estimé à 750 dollars).

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents . . . . . 4 475 000

8. Le montant prévu est destiné à dédommager les gouvernements fournissant des contingents de l'utilisation des véhicules appartenant aux contingents et du matériel fourni à ces derniers à la demande de l'Organisation des Nations Unies.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité . . . . . 2 506 700

9. Le montant prévu est destiné à rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils pourraient être amenés à verser, pour les membres de leurs contingents, en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service auprès d'ONUSOM II.

2. Personnel civil

a) Police civile . . . . . -

10. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Personnel international et personnel local

11. Le montant demandé dans les prévisions de dépenses révisées initiales devait permettre de déployer un maximum de 775 fonctionnaires internationaux, alors que le tableau d'effectifs proposé comprenait 861 postes, et de recruter 2 888 agents locaux alors que le tableau d'effectifs proposé comprenait 3 000 postes. En outre, il était prévu de déployer 100 agents contractuels internationaux et 140 Volontaires des Nations Unies par mois en moyenne.

i) Traitements du personnel international . . . . . 8 197 100

12. Les prévisions de dépenses révisées actuelles ont été calculées sur la base d'un pourcentage de postes vacants de 40 % pour le personnel international (pour plus de détails, voir l'annexe X).

ii) Traitements du personnel local . . . . . 8 372 000

13. Les prévisions de dépenses révisées actuelles ont été calculées sur la base d'un pourcentage de postes vacants de 9 % pour le personnel local (pour plus de détails, voir l'annexe X).

iii) Dépenses communes de personnel . . . . . 6 801 100

14. Un montant est prévu pour les dépenses communes de personnel, pour le personnel international comme pour le personnel local, y compris notamment le versement d'une prime de risque au personnel international (pour plus de détails, voir l'annexe X).

iv) Indemnité de subsistance (missions) . . . . . 5 357 800

15. Un montant est demandé pour le versement d'une indemnité de subsistance (missions) (pour plus de détails, voir l'annexe X).

v) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission . . . . . 1 800 000

16. Le montant demandé correspond au coût des voyages entre New York et la zone de la mission pour 257 fonctionnaires, y compris les frais d'expédition des effets personnels.

vi) Autres voyages autorisés . . . . . 220 000

17. Pas de modification.

c) Agents contractuels internationaux . . . . . 823 200

18. Le montant demandé correspond à 49 agents contractuels internationaux, à raison d'un montant de 4 200 dollars par personne et par mois pendant quatre mois.

d) Volontaires des Nations Unies . . . . . 1 797 600

19. Le montant demandé correspond à 107 Volontaires des Nations Unies, à raison de 4 200 dollars par personne et par mois pendant quatre mois.

e) Personnel fourni par des gouvernements . . . . . —

20. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

f) Coûts afférents à des conférences . . . . . 550 000

21. Le montant demandé correspond au coût de la location de salles de conférence pour les réunions et consultations organisées par ONUSOM II entre membres des factions politiques somalies.

3. Locaux/hébergement

22. Les montants demandés à cette rubrique tiennent compte du retrait et de la réinstallation de certains contingents militaires et de la fermeture subséquente des bureaux de zone de Merka, Hargeisa, Belet Weyne, Bossasso et Bardhere. En outre, un certain nombre de nouveaux bureaux de zone et de sous-zone, dont l'ouverture avait été prévue, ne seront pas ouverts en raison des conditions de sécurité dans la zone de la mission.

a) Location de locaux . . . . . 1 550 000

b) Aménagement et rénovation des locaux . . . . . 210 000

c) Fournitures d'entretien . . . . . 60 000

d) Services d'entretien . . . . . 400 000

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau . . . . . 1 460 000

f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués . . . . . 150 000

4. Remise en état des infrastructures . . . . . 810 000

23. Ce montant est prévu pour l'achat de gravier et d'autres matériaux de construction destinés à la réfection des routes et des pistes des aéroports et aérodromes. Par suite de la détérioration de la sécurité en Somalie, d'autres grands programmes de remise en état des infrastructures seront réduits.

5. Transports

a) Achat de véhicules . . . . . —

24. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

b)	<u>Location de véhicules</u> . . . . .	2 436 800
25. Il est prévu de louer 262 véhicules au prix de 75 dollars par véhicule et par jour. L'accroissement du nombre de véhicules loués résulte des conditions de sécurité qui empêchent l'ONUSOM d'utiliser davantage ses propres véhicules.		
c)	<u>Matériel d'atelier</u> . . . . .	-
26. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.		
d)	<u>Pièces de rechange, réparations et entretien</u> . . .	3 162 500
27. Pas de modification.		
e)	<u>Carburant et lubrifiants</u> . . . . .	1 071 200
28. Pas de modification.		
f)	<u>Assurance</u> . . . . .	303 800
29. L'augmentation du montant demandé résulte de la rédaction définitive des contrats d'assurance.		
6. <u>Opérations aériennes</u>		
a)	<u>Hélicoptères</u> . . . . .	22 011 700
30. Pas de modification.		
b)	<u>Avions</u> . . . . .	8 344 800
31. Pas de modification.		
c)	<u>Indemnité de subsistance des équipages</u> . . . . .	48 400
32. Pas de modification.		
d)	<u>Autres dépenses</u> . . . . .	1 360 000
33. Pas de modification.		
7. <u>Opérations navales</u> . . . . .		
34. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.		
8. <u>Transmissions</u>		
a)	<u>Éléments complémentaires</u> . . . . .	2 084 300
35. Pas de modification.		

b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u> . . . . .	-
36. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.	
9. <u>Matériel divers</u>	
a) <u>Mobilier de bureau</u> . . . . .	130 000
37. Le montant prévu servira à l'achat du mobilier de bureau indispensable pour les postes de travail de 145 personnes, soit 38 nouveaux fonctionnaires et 107 Volontaires des Nations Unies. Le coût unitaire des postes de travail est estimé à 805 dollars (116 000 dollars). Le fret représente 12 % du coût du matériel (14 000 dollars).	
b) <u>Matériel de bureau</u> . . . . .	202 700
38. Pas de modification.	
c) <u>Matériel informatique</u> . . . . .	855 700
39. Pas de modification.	
d) <u>Groupes électrogènes</u> . . . . .	-
40. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.	
e) <u>Matériel d'observation</u> . . . . .	-
41. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.	
f) <u>Citernes à essence et débitmètres</u> . . . . .	1 400 000
42. Pas de modification.	
g) <u>Matériel médical et dentaire</u> . . . . .	-
43. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.	
h) <u>Équipement de logements</u> . . . . .	25 000
44. Ce montant correspond à l'achat de lits supplémentaires pour le camp de 500 personnes ainsi que quelques petits éléments supplémentaires d'équipement de logements.	
i) <u>Matériel divers</u> . . . . .	100 000
45. Le montant prévu permettra d'acheter un coffre-fort pour la section des finances, une photocopieuse pour le bureau de Nairobi et des miroirs pour l'inspection des véhicules, ainsi que du matériel divers.	

j) Matériel pour la défense des périmètres . . . . . -

46. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

k) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . . . 800 000

47. Un montant de 15 000 dollars par mois est demandé pour acheter les pièces de rechange nécessaires à l'entretien du matériel de bureau (60 000 dollars), de 50 000 dollars par mois pour les pièces nécessaires à l'entretien des groupes électrogènes (200 000 dollars), de 55 000 dollars par mois pour les pièces électriques (220 000 dollars) et de 30 000 dollars par mois pour les pièces de rechange pour les climatiseurs et le matériel de réfrigération (120 000 dollars). Un montant de 50 000 dollars par mois est également demandé pour l'entretien courant d'autres types de matériel (200 000 dollars).

l) Matériel d'épuration de l'eau . . . . . 170 000

48. Un montant est prévu pour acheter des pompes centrifugeuses (40 000 dollars) et deux citernes à eau, d'une capacité de 100 000 gallons chacune (130 000 dollars).

m) Matériel de réfrigération . . . . . 20 000

49. Le montant demandé doit permettre de remplacer des appareils défectueux.

n) Tentes . . . . . 70 000

50. Le montant indiqué est prévu pour remplacer les tentes des contingents usées ou endommagées.

10. Fournitures et services

a) Services divers . . . . . 21 365 000

51. Pas de modification.

b) Fournitures diverses . . . . . 5 518 400

52. Pas de modification.

11. Fournitures et services liés aux élections . . . . . -

53. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

12. Programmes d'information . . . . . 225 000

54. Ce montant est demandé pour l'achat du matériel et des fournitures de production, les honoraires des journalistes indépendants et du matériel de promotion pour les réunions et conférences entre clans.

13.	<u>Programmes de formation</u> . . . . .	-
55.	Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.	
14.	<u>Programmes de déminage</u> . . . . .	700 000
56.	Le montant demandé doit permettre de poursuivre les opérations de déminage au Gedo, dans le Chebeli moyen et le Bas-Chebeli, le Bakool et le Galgaduud.	
15.	<u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u> . . . . .	-
57.	Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.	
16.	<u>Fret aérien et de surface</u>	
	a) <u>Transport de matériel appartenant aux contingents</u> . . . . .	5 100 000
58.	Pas de modification.	
	b) <u>Affrètement de navires</u> . . . . .	1 000 000
59.	Ce montant est prévu pour l'affrètement de remorqueurs dans le port de Mogadishu.	
	c) <u>Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées</u> . . . . .	3 702 000
60.	Pas de modification.	
17.	<u>Système intégré de gestion</u> . . . . .	169 300
61.	Pas de modification.	
18.	<u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u> . . . . .	2 613 600
62.	Ce montant correspond à 8 % du montant total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de voyage du personnel civil dans la zone de la mission.	
19.	<u>Contributions du personnel</u> . . . . .	3 337 100
63.	Les dépenses de personnel apparaissent en chiffres nets à la rubrique 2 b) (colonne 3) de l'annexe III au présent rapport. Le montant indiqué à la présente rubrique représente la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues auxquelles sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation.	



20. Recettes provenant des contributions du personnel

64. Le montant correspondant aux contributions du personnel, qui apparaît à la rubrique 19, a été crédité au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur quote-part dans le budget d'ONUSOM II.

ANNEXE V

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er au 31 octobre 1994 et prévisions  
 de dépenses mensuelles pour la période postérieure au 31 octobre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses initiales 1er-31 oct. 1994 (au prorata)	Majoration/ (diminution)	Prévisions de dépenses révisées 1er-31 oct. 1994	Prévisions de dépenses mensuelles après le 31 oct. 1994
	(1)	(2)	(3)	(4)
<b>1. Personnel militaire</b>				
a) <u>Observateurs militaires</u>	—	—	—	—
b) <u>Contingents</u>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	22 565,8	(3 716,7)	18 849,1	16 437,5
Détente et loisirs	376,8	(127,4)	249,4	217,5
Rations	5 151,8	(2 455,0)	2 696,8	2 338,1
Indemnité journalière	854,2	(171,7)	682,5	595,2
Indemnité repas et logement	5,0	—	5,0	5,0
Déploiement, relève et rapatriement	1 980,0	(330,0)	1 650,0	1 350,0
Total partiel	30 933,6	(6 800,8)	24 132,8	20 943,3
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>				
Matériel appartenant aux contingents	683,3	—	683,3	10 000,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	733,3	(160,0)	573,3	500,0
Total partiel	1 416,6	(160,0)	1 256,6	10 500,0
Total, rubrique 1	32 350,2	(6 960,8)	25 389,4	31 443,3
<b>2. Personnel civil</b>				
a) <u>Police civile</u>	—	—	—	—
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	3 403,7	(1 354,0)	2 049,7	2 049,7
Traitements du personnel local	2 300,0	(207,0)	2 093,0	2 093,0
Dépenses communes de personnel	2 105,1	(403,9)	1 701,2	1 701,2
Indemnité de subsistance (missions)	2 217,2	(855,3)	1 361,9	1 361,9
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	100,3	18,7	119,0	98,0
Autres voyages autorisés	15,0	27,0	42,0	15,0
Total partiel	10 141,3	(2 774,5)	7 366,8	7 318,8
c) <u>Agents contractuels internationaux</u>	420,0	(214,2)	205,8	205,8
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	945,0	(495,6)	449,4	449,4
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	—	—	—	—
f) <u>Coûts afférents à des conférences</u>	33,3	—	33,3	33,3
Total, rubrique 2	11 539,6	(3 484,3)	8 055,3	8 007,3

/ . . .

	Prévisions de dépenses initiales 1er-31 oct. 1994 (au prorata)	Majoration/ (diminution)	Prévisions de dépenses révisées 1er-31 oct. 1994	Prévisions de dépenses mensuelles après le 31 oct. 1994
	(1)	(2)	(3)	(4)
<b>3. <u>Locaux/hébergement</u></b>				
Location de locaux	178,3	96,7	275,0	257,2
Aménagement et rénovation des locaux	83,3	(83,3)	—	80,0
Fournitures d'entretien	90,0	(90,0)	—	15,0
Services d'entretien	111,2	(111,2)	—	100,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	614,0	(384,0)	230,0	200,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	166,7	(166,7)	—	—
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>1 243,5</b>	<b>(738,5)</b>	<b>505,0</b>	<b>652,2</b>
<b>4. <u>Remise en état des infrastructures</u></b>	<b>726,0</b>	<b>(570,0)</b>	<b>156,0</b>	<b>300,0</b>
<b>5. <u>Transports</u></b>				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	232,0	377,2	609,2	375,0
Matériel d'atelier	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	892,6	(892,6)	—	180,0
Carburant et lubrifiants	245,8	—	245,8	245,8
Assurance	4,0	32,4	36,4	62,3
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>1 374,4</b>	<b>(483,0)</b>	<b>891,4</b>	<b>863,1</b>
<b>6. <u>Opérations aériennes</u></b>				
<b>a) <u>Hélicoptères</u></b>				
Location/affrètement	4 674,9	(1 128,2)	3 546,7	3 546,7
Carburant et lubrifiants	603,0	(87,0)	516,0	516,0
Peinture/préparation/déploiement	—	—	—	—
Assurance responsabilité	143,8	—	143,8	143,8
Pièces de rechange	250,0	(250,0)	—	250,0
<b>Total partiel</b>	<b>5 671,7</b>	<b>(1 465,2)</b>	<b>4 206,5</b>	<b>4 456,5</b>
<b>b) <u>Avions</u></b>				
Location/affrètement	1 591,1	(499,5)	1 091,6	1 091,6
Carburant et lubrifiants	470,7	(0,7)	470,0	470,0
Peinture/préparation/déploiement	—	—	—	—
Assurance responsabilité	24,4	—	24,4	24,4
<b>Total partiel</b>	<b>2 086,2</b>	<b>(500,2)</b>	<b>1 586,0</b>	<b>1 586,0</b>
<b>c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u></b>	<b>12,1</b>	<b>—</b>	<b>12,1</b>	<b>12,1</b>
<b>d) <u>Autres dépenses</u></b>				
Services de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	340,0	(92,5)	247,5	247,5
<b>Total partiel</b>	<b>340,0</b>	<b>(92,5)</b>	<b>247,5</b>	<b>247,5</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>8 110,0</b>	<b>(2 057,9)</b>	<b>6 052,1</b>	<b>6 052,1</b>

	Prévisions de dépenses initiales 1er-31 oct. 1994 (au prorata)	Majoration/ (diminution)	Prévisions de dépenses révisées 1er-31 oct. 1994	Prévisions de dépenses mensuelles après le 31 oct. 1994
	(1)	(2)	(3)	(4)
7. <u>Opérations navales</u>		—	—	
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	16,7	(16,7)	—	15,0
Fournitures et pièces de rechange	35,0	(35,0)	—	15,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	192,9	12,1	205,0	175,0
Total partiel	244,6	(39,6)	205,0	205,0
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	244,6	(39,6)	205,0	205,0
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—
Matériel informatique	53,0	(53,0)	—	30,0
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	25,0
Équipement de logements	33,3	(33,3)	—	10,0
Matériel divers	—	62,0	62,0	50,0
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	332,7	(157,7)	175,0	175,0
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—
Tentes	—	—	—	80,0
Total, rubrique 9	419,0	(182,0)	237,0	370,0
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	4,2	(4,2)	—	4,2
Services contractuels	5 000,0	—	5 000,0	5 000,0
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	37,5	(11,2)	26,3	26,3
Demandes d'indemnisation et règlements	33,3	36,7	70,0	30,0
Dépenses de représentation	2,5	(2,5)	—	1,0
Autres services	10,0	80,0	90,0	10,0
Total partiel	5 087,5	98,8	5 186,3	5 071,5

	Prévisions de dépenses initiales 1er-31 oct. 1994 (au prorata)	Majoration/ (diminution)	Prévisions de dépenses révisées 1er-31 oct. 1994	Prévisions de dépenses mensuelles après le 31 oct. 1994
	(1)	(2)	(3)	(4)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	70,0	—	70,0	70,0
Fournitures médicales	197,0	(197,0)	—	150,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	120,0	—	120,0	90,0
Abonnements	3,4	(1,9)	1,5	1,5
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	165,1	(136,9)	28,2	165,0
Fournitures pour la défense des périmètres	195,5	(102,3)	93,2	195,0
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Fournitures anti-émeutes	6,7	(6,7)	—	—
Intendance et magasins	150,0	(150,0)	—	150,0
Total partiel	907,7	(594,8)	312,9	821,5
Total, rubrique 10	5 995,2	(496,0)	5 499,2	5 893,0
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	94,7	—	94,7	94,7
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	778,6	(628,6)	150,0	150,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	813,3	(813,3)	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	87,5	2 072,5	2 160,0	1 500,0
Affrètement de navires	90,0	468,0	558,0	558,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	925,5	2 074,5	3 000,0	925,5
Total, rubrique 16	1 103,0	4 615,0	5 718,0	2 983,5
17. <u>Système intégré de gestion</u>	42,3	—	42,3	42,3
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	862,0	(235,8)	626,2	622,1
19. <u>Contributions du personnel</u>	1 389,5	(554,8)	834,7	834,7
Total brut, rubriques 1 à 19	67 085,9	(12 629,6)	54 456,3	58 513,3
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 389,5)	554,8	(834,7)	(834,7)
Total net, rubriques 1 à 20	65 696,4	(12 074,8)	53 621,6	57 678,6
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	65 696,4	(12 074,8)	53 621,6	57 678,6

ANNEXE VI

Prévisions de dépenses mensuelles pour la période  
du 1er au 31 octobre 1994

Renseignements complémentaires

(Dollars des États-Unis)

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

1. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er au 31 octobre 1994 sont fondées sur les paramètres ci-après.

a) Personnel militaire

2. L'hypothèse est que l'effectif militaire moyen d'ONUSOM II s'élèvera à 17 200 hommes (tous grades confondus) pendant la période considérée.

b) Personnel civil

3. Les montants prévus pour les indemnités de subsistance (missions), les frais de voyage, les traitements et les dépenses communes de personnel sont les mêmes que ceux qui figurent dans l'annexe IV du document A/48/850/Add.1.

II. PRÉVISIONS DE DÉPENSES

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires . . . . . -

1. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements  
aux taux standard . . . . . 18 849 100

2. Il est prévu de rembourser aux gouvernements les soldes et indemnités des contingents (17 645 100 dollars), ainsi que l'amortissement de leur paquetage et de leurs armes (1 204 000 dollars), sur la base des coûts standard approuvés par l'Assemblée générale.

ii) Détente et loisirs . . . . . 249 400

3. Un montant est prévu pour le versement au personnel militaire de 10,50 dollars par jour de permission de détente (maximum : un jour par mois) (180 600 dollars), montant auquel s'ajoutent d'autres dépenses pour la détente et les loisirs des contingents (68 800 dollars).

iii) Rations . . . . . 2 696 800

4. Il est prévu d'approvisionner tout le personnel militaire en vivres et en bouteilles d'eau conformément aux barèmes approuvés pour les rations. Le coût des rations est estimé à 5,26 dollars par homme et par jour (2 804 600 dollars). Un montant de 107 800 dollars est déduit pour tenir compte des repas payants servis par l'ONUSOM au personnel international (10 dollars par jour). Environ 65 % du personnel international auraient recours à cette solution.

iv) Indemnité journalière . . . . . 682 500

5. Il est prévu de verser à tout le personnel militaire une indemnité journalière de 1,28 dollar par jour et par homme au titre des faux frais.

v) Repas et hébergement . . . . . 5 000

6. Il est prévu de verser une indemnité de repas et d'hébergement aux militaires détachés dans des lieux où l'ONU n'assure pas l'hébergement et ne fournit pas de rations. Le montant prévu correspond à dix détachements de cinq jours, soit au total 50 jours-homme à 100 dollars par jour et par homme.

vi) Déploiement, relève et rapatriement . . . . . 1 650 000

7. Il s'agit du rapatriement de 2 000 militaires (coût estimatif du voyage : 540 dollars) et de la relève de 760 militaires (coût estimatif du voyage : 750 dollars).

c) Autres dépenses relatives au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents . . . . . 683 300

8. Le montant prévu est destiné à dédommager les États fournissant des contingents de l'utilisation des véhicules qui appartiennent auxdits contingents et du matériel dont ils ont été équipés à la demande de l'ONU, ainsi qu'à payer la location de matériel (32 850 dollars par mois).

ii) Indemnité en cas de décès ou d'invalidité . . . . . 573 300

9. Le montant prévu est destiné à rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils pourraient être amenés à verser, pour les membres de leur contingent, en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service auprès d'ONUSOM II, le versement moyen étant estimé à 40 000 dollars. Les dépenses prévues ont été calculées sur la base de 1 % de l'effectif mensuel moyen (17 200 hommes pour la période considérée).

2. Personnel civil

a) Police civile . . . . . —

10. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international . . . . . 2 049 700

11. On table sur un taux de vacance de postes égal à 40 %, selon le détail présenté à l'annexe XI.

ii) Traitements du personnel local . . . . . 2 093 000

12. On table sur un taux de vacance de postes égal à 9 %, selon le détail présenté à l'annexe XI.

iii) Dépenses communes de personnel . . . . . 1 701 200

13. Le montant prévu correspond aux dépenses communes de personnel international et local (1 252 600 dollars) et à la prime de risque du personnel international (448 600 dollars, selon le détail présenté à l'annexe XI.

iv) Indemnités de subsistance (missions) . . . . . 1 361 900

14. Ce montant a été calculé selon le détail présenté à l'annexe XI.

v) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission . . . . . 119 000

15. Le montant demandé correspond au coût des voyages autorisés entre New York et la zone de la mission pour 17 fonctionnaires, y compris les frais d'expédition des effets personnels.

vi) Autres voyages autorisés . . . . . 42 000

16. Le montant demandé représente le coût d'un maximum de six autres voyages autorisés entre New York et la zone de la mission pour des réunions de coordination et des consultations (coût moyen = 7 000 dollars par voyage, y compris l'indemnité de subsistance.

c) Agents contractuels internationaux . . . . . 205 800

17. Il est prévu d'employer 49 agents contractuels coûtant chacun 4 200 dollars par mois.

d) Volontaires des Nations Unies . . . . . 449 400

18. Le montant demandé correspond à 107 Volontaires des Nations Unies coûtant chacun 4 200 dollars par mois.

e) Personnel fourni par les gouvernements . . . . . -

19. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.



f) Coût de réunions . . . . . 33 300

20. Le montant prévu correspond à la location d'installations de conférence et aux services connexes nécessaires pour les réunions et consultations entre factions politiques somaliennes organisées par l'ONUSOM.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux . . . . . 275 000

21. Il est prévu de continuer à louer les locaux ci-après :

Mogadishu Sud – 35 unités (bureaux/logements) . . . . .	94 400
Mogadishu Nord – 6 unités (bureaux/logements) . . . . .	12 000
Zones et sous-zones – 8 unités (bureaux/logements) . . . . .	20 800
Locaux occupés (militaires) Mogadishu Nord et Sud . . . . .	147 800

b) Aménagement et rénovation des locaux . . . . . –

22. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

c) Fournitures d'entretien . . . . . –

23. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

d) Services d'entretien . . . . . –

24. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau . . . . . 230 000

25. Le montant prévu correspond aux frais de production d'eau, d'évacuation des déchets sanitaires, d'enlèvement des déchets solides et d'achat de carburant pour les groupes électrogènes.

f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués . . . . . –

26. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures . . . . . 156 000

27. Il est prévu de poursuivre le programme de remise en état des infrastructures.

5. Transports

a) Achat de véhicules . . . . . –

28. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Location de véhicules . . . . . 609 200

29. Il est prévu de louer 262 véhicules particuliers à 75 dollars par jour pendant 31 jours.

c) Matériel d'atelier . . . . . -

30. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien

31. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

e) Carburant et lubrifiants . . . . . 245 800

32. Il est prévu d'alimenter en carburant, à 1,25 dollar le gallon, 2 114 véhicules militaires et civils (227 000 dollars). Ce montant a été calculé en supposant que tous les véhicules parcourraient 30 miles (48 km) par jour et consommeraient, dans le cas des véhicules civils, un gallon (3,8 litres) tous les 15 miles (24 km) – donc deux gallons par jour – et, dans le cas des véhicules militaires, un gallon tous les 10 miles (16 km) – donc trois gallons par jour. Les 1 630 véhicules militaires consommeront donc en tout 151 600 gallons de carburant (189 500 dollars) et les 484 véhicules civils, 30 000 gallons (37 500 dollars). Le montant demandé comprend en outre l'achat de lubrifiants (18 800 dollars).

f) Assurance . . . . . 36 400

33. Le montant prévu représente le coût de l'assurance au tiers souscrite par la mission.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement . . . . . 3 546 700

34. Il est prévu de louer 27 hélicoptères de type Bell-212 à 103 970 dollars l'un (2 807 200 dollars) et 16 hélicoptères militaires à 46 219 dollars en moyenne (739 500 dollars).

ii) Carburant et lubrifiants . . . . . 516 000

35. On estime que les hélicoptères consommeront 412 800 gallons de carburant à 1,25 dollar le gallon.

iii) Peinture/préparation/déploiement . . . . . -

36. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Assurance responsabilité . . . . . 143 800

37. Ce montant correspond aux primes d'assurance qui ne sont pas comprises dans les frais de location ou d'affrètement des hélicoptères.

v) Pièces de rechange . . . . . -

38. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Avions

i) Location/affrètement . . . . . 1 091 600

39. Le montant prévu doit permettre de louer 11 avions : 1 L-100 (296 300 dollars), 1 TU-134A (114 100 dollars), 4 AN-26 (156 000 dollars), 2 Beechcraft (111 500 dollars), 1 L-300 (231 800 dollars) et 2 avions légers de transport de passagers.

ii) Carburant et lubrifiants . . . . . 470 000

40. Le montant demandé représente le coût de 376 000 gallons de carburant à 1,25 dollar le gallon.

iii) Peinture/préparation/déploiement . . . . . -

41. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Assurance responsabilité . . . . . 24 400

42. Ce montant est prévu pour l'assurance responsabilité relative aux avions.

c) Indemnité de subsistance des équipages . . . . . 12 100

43. Ce montant doit servir à payer l'indemnité de subsistance des membres des équipages affectés dans des lieux où la Mission ne sert pas de repas et n'assure pas l'hébergement.

d) Autres dépenses

i) Services de contrôle de la circulation aérienne . . . . . -

44. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol . . . . . 247 500

45. Il s'agit notamment des droits d'atterrissage et des frais de stationnement et de remorquage fournis dans des aéroports situés hors de Somalie.

7. Opérations navales . . . . . -

46. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

8. Transmissions
- a) Éléments complémentaires
- i) Matériel de transmissions . . . . . -
47. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- ii) Pièces de rechange et fournitures . . . . . -
48. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- iii) Matériel d'atelier et d'essai . . . . . -
49. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- iv) Communications par réseaux commerciaux . . . . . 205 000
50. Le montant prévu doit permettre de louer un répéteur pour le système VSAT (41 700 dollars), un répéteur pour les deux systèmes de communications externes par satellite (7 100 dollars), deux terminaux INMARSAT A (43 000 dollars) et un terminal INMARSAT C (31 000 dollars), et de couvrir les autres frais de communication par les réseaux commerciaux (82 200 dollars).
- b) Système de communication en réseau . . . . . -
51. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
9. Matériel divers
- a) Mobilier de bureau . . . . . -
52. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- b) Matériel de bureau . . . . . -
53. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- c) Matériel informatique . . . . . -
54. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- d) Groupes électrogènes . . . . . -
55. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- e) Matériel d'observation . . . . . -
56. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- f) Réservoirs d'essence et débitmètres . . . . . -

57. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

g) Matériel médical et dentaire . . . . . -

58. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

h) Équipement de logements . . . . . -

59. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

i) Matériel divers . . . . . 62 000

60. Le montant demandé à cette rubrique doit permettre d'acheter du matériel spécialisé, tel que du matériel de nettoyage et des outils divers pour l'entretien des bâtiments et du matériel de sécurité et de sûreté, et de remplacer les articles usés et endommagés.

j) Matériel pour la défense des périmètres . . . . . -

61. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

k) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . . . 175 000

62. Le montant prévu doit permettre, d'une part, d'acheter des pièces de rechange pour les climatiseurs et le Matériel de réfrigération, du fréon, du gaz et des filtres pour le soudage (15 000 dollars), des pièces de rechange pour les blocs électrogènes (64 000 dollars), pour le matériel de bureau (10 000 dollars), pour l'atelier d'électricité (2 000 dollars), et, d'autre part, d'assurer l'entretien courant des climatiseurs et du matériel de réfrigération, des blocs électrogènes et du mobilier (84 000 dollars).

l) Matériel de purification de l'eau . . . . . -

63. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

m) Matériel de réfrigération . . . . . -

64. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

n) Tentes . . . . . -

65. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes . . . . . -

66. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

ii)	<u>Services contractuels</u> . . . . .	5 000 000
67.	Les services contractuels comprennent, parmi d'autres services d'appui logistique, les transports locaux et les transports à longue distance, les services d'ingénierie, la gestion des déchets, l'entretien et l'approvisionnement des camps et l'entreposage.	
iii)	<u>Services informatiques</u> . . . . .	—
68.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
iv)	<u>Services de sécurité</u> . . . . .	—
69.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
v)	<u>Services et traitements médicaux</u> . . . . .	26 300
70.	Le montant demandé doit permettre de faire soigner dans des hôpitaux situés en dehors de la zone de la mission les malades ou blessés dont le cas dépasse les capacités médicales de l'ONUSOM.	
vi)	<u>Demandes d'indemnité et règlements</u> . . . . .	70 000
71.	Le montant demandé permettra de faire face aux éventuelles demandes d'indemnité.	
vii)	<u>Dépenses de représentation</u> . . . . .	—
72.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
viii)	<u>Autres services divers</u> . . . . .	90 000
73.	Il s'agit notamment des frais bancaires, des frais de justice et des demandes diverses d'indemnisation et de règlement déposées par le personnel civil ou militaire.	
b)	<u>Fournitures diverses</u>	
i)	<u>Papeterie et fournitures de bureau</u> . . . . .	70 000
74.	Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles de papeterie et articles de bureau, des travaux d'imprimerie effectués localement, des fournitures pour la reproduction des documents et le traitement des données, des rubans d'imprimante, etc.	
ii)	<u>Fournitures médicales</u> . . . . .	—
75.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage . . . . . 120 000

76. Le montant prévu permettra d'acheter des produits sanitaires et de nettoyage.

iv) Abonnements . . . . . 1 500

77. Ce montant est destiné à couvrir le coût des abonnements à des journaux, périodiques et guides de voies aériennes, ainsi que l'achat de manuels techniques et de livres de bibliothèque.

v) Fournitures électriques . . . . . -

78. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

vi) Bâches pare-éclats pour véhicules . . . . . -

79. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants . . . . . 28 200

80. Il est prévu d'acheter des gilets de protection et des casques et de remplacer des tenues civiles (combinaisons de mécanicien, uniformes de chauffeur et d'ouvrier nettoyeur).

viii) Fournitures pour la défense des périmètres . . . . . 93 200

81. Le montant prévu correspond à l'achat de sacs de sable, de fil de fer barbelé et de fil à boudin, de piquets de fer, de gabions, de barrières et d'autres matériels de défense.

ix) Cartes d'état-major . . . . . -

82. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

x) Fournitures antiémeutes . . . . . -

83. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

xi) Intendance et magasins . . . . . -

84. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

11. Fournitures et services liés aux élections . . . . . -

85. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

12. Programmes d'information . . . . . 94 700

86. Le montant demandé doit permettre de couvrir la fourniture d'articles et de photographies de journalistes pigistes au quotidien Soomali Maanta et la diffusion des publications. Il couvre le coût des fournitures telles qu'encre,

/...

stylos correcteurs, encre pour photocopieuses et imprimantes, produits chimiques, enveloppes et pièces détachées pour le matériel d'imprimerie.

13. Programme de formation . . . . . -
87. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
14. Programmes de déminage . . . . . 150 000
88. Il est prévu de maintenir les activités de déminage de la Mission.
15. Aide au désarmement et à la démobilisation . . . . . -
89. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
16. Fret aérien et de surface
- a) Transport du matériel appartenant aux contingents . . . . . 2 160 000
90. Le montant demandé doit permettre d'assurer le transport terrestre du matériel et des fournitures des contingents.
- b) Affrètement de navires . . . . . 558 000
91. Il s'agit de l'affrètement de remorqueurs dans le port de Mogadishu.
- c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées . . . . . 3 000 000
92. Le montant prévu correspond aux frais d'expédition, de manutention et de transit à destination et en provenance de la zone de la mission.
17. Système intégré de gestion . . . . . 42 300
93. Le montant prévu est destiné au financement du Système intégré de gestion.
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . . . . . 626 200
94. Le montant demandé correspond à 8,5 % du montant total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de voyage du personnel civil en porte dans la zone de la mission.
19. Contributions du personnel . . . . . 834 700
95. Les dépenses de personnel figurent en chiffres nets à l'annexe V, sous la rubrique 2 b), dans la colonne 3. Le montant qui figure ici représente la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues dont les traitements des fonctionnaires de l'ONU font l'objet conformément au Statut du personnel de l'Organisation.



20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (834 700)

96. Le montant correspondant aux contributions du personnel, qui figure à la rubrique 19, a été porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur contribution au budget d'ONUSOM II.

ANNEXE VII

Prévisions de dépenses mensuelles pour la période  
postérieure au 31 octobre 1994

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

I. PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES

1. Les prévisions de dépenses mensuelles pour la période postérieure au 31 octobre 1994 sont fondées sur les paramètres ci-après.

A. Personnel militaire

2. L'hypothèse est que l'effectif militaire moyen d'ONUSOM II s'élèvera à 15 000 hommes (tous grades confondus) pendant la période considérée.

B. Personnel civil

3. Les montants prévus pour les indemnités de subsistance (missions), les frais de voyage, les traitements et les dépenses communes de personnel sont les mêmes que ceux qui figurent dans l'annexe IV du document A/48/850/Add.1.

II. PRÉVISIONS DE DÉPENSES

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires . . . . . -

1. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard 16 437 500

2. Il est prévu de rembourser aux gouvernements les soldes et indemnités des contingents (15 387 500 dollars), ainsi que l'amortissement de leur paquetage et de leurs armes (1 050 000 dollars), sur la base des coûts standard approuvés par l'Assemblée générale.

ii) Détente et loisirs . . . . . 217 500

3. Un montant est prévu pour le versement au personnel militaire de 10,50 dollars par jour de permission de détente (maximum : un jour par mois) (157 500 dollars), montant auquel s'ajoutent d'autres dépenses pour la détente et les loisirs des contingents (60 000 dollars).

iii) Rations . . . . . 2 338 100

4. Il est prévu d'approvisionner tout le personnel militaire en vivres et en bouteilles d'eau conformément aux barèmes approuvés pour les rations. Le coût des rations est estimé à 5,26 dollars par homme et par jour (2 445 900 dollars). Un montant de 107 800 dollars est déduit pour tenir compte des repas payants servis par l'ONUSOM au personnel international (10 dollars par jour). Environ 65 % du personnel international auraient recours à cette solution.

iv) Indemnité journalière . . . . . 595 200

5. Il est prévu de verser à tout le personnel militaire une indemnité journalière de 1,28 dollar par jour et par homme au titre des faux frais.

v) Repas et hébergement . . . . . 5 000

6. Il est prévu de verser une indemnité de repas et d'hébergement aux militaires détachés dans des lieux où l'ONU n'assure pas l'hébergement et ne fournit pas de rations. Le montant prévu correspond à dix détachements de 5 jours, soit au total 50 jours-homme à 100 dollars par jour et par homme.

vi) Déploiement, relève et rapatriement . . . . . 1 350 000

7. Le montant prévu correspond à la relève de 1 800 militaires, le coût du voyage étant estimé à 750 dollars.

c) Autres dépenses relatives au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents . . . . . 10 000 000

8. Le montant prévu est destiné à dédommager les États fournissant des contingents de l'utilisation des véhicules qui appartiennent auxdits contingents et du matériel dont ils ont été équipés à la demande de l'ONU. La valeur du matériel en question est actuellement estimée à environ 800 millions de dollars. Conformément aux procédures actuellement en vigueur, le coût des produits consommables est intégralement remboursé aux États intéressés. Une fois cet élément pris en compte, le dédommagement correspond à l'amortissement du matériel sur la durée de la présence des troupes dans la zone de la mission, à raison de 10 % l'an. On estime actuellement que l'ONU doit 60 millions de dollars aux États qui fournissent des contingents, montant qui n'a pas été prévu dans les estimations précédentes.

ii) Indemnité en cas de décès ou d'invalidité . . . . . 500 000

9. Le montant prévu est destiné à rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils pourraient être amenés à verser, pour les membres de leur contingent, en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service auprès d'ONUSOM II, le versement moyen étant estimé à 40 000 dollars. Les dépenses prévues ont été calculées sur la base de 1 % de l'effectif mensuel moyen.

2. Personnel civil

a) Police civile . . . . . -

10. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international . . . . . 2 049 700

11. On table sur un taux de vacance de postes égal à 40 %, selon le détail présenté à l'annexe XI.

ii) Traitements du personnel local . . . . . 2 093 000

12. On table sur un taux de vacance de postes égal à 9 %, selon le détail présenté à l'annexe XI.

iii) Dépenses communes de personnel . . . . . 1 701 200

13. Le montant prévu correspond aux dépenses communes de personnel international et local (1 252 600 dollars) et à la prime de risque du personnel international (448 600 dollars), selon le détail présenté à l'annexe XI.

iv) Indemnités de subsistance (missions) . . . . . 1 361 900

14. Ce montant a été calculé selon le détail présenté à l'annexe XI.

v) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission . . . . . 98 000

15. Le montant demandé correspond au coût des voyages autorisés entre New York et la zone de la mission pour 14 fonctionnaires, y compris les frais d'expédition des effets personnels.

vi) Autres voyages autorisés . . . . . 15 000

16. Le montant demandé représente le coût d'un maximum de six autres voyages autorisés entre New York et la zone de la mission (14 000 dollars) et celui des autres déplacements en dehors de la zone de la mission (1 000 dollars) pour des réunions de coordination et des consultations.

c) Agents contractuels internationaux . . . . . 205 800

17. Il est prévu d'employer 49 agents contractuels coûtant chacun 4 200 dollars par mois.

d) Volontaires des Nations Unies . . . . . 449 400

18. Le montant demandé correspond à 107 Volontaires des Nations Unies coûtant chacun 4 200 dollars par mois.

e) Personnel fourni par les gouvernements . . . . . -

19. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

f) Coût de réunions . . . . . 33 300

20. Le montant prévu correspond à la location d'installations de conférence et aux services connexes nécessaires pour les réunions et consultations entre factions politiques somaliennes organisées par l'ONUSOM.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux . . . . . 257 200

21. Il est prévu de continuer à louer les locaux ci-après :

Mogadishu Sud - 35 unités (bureaux/logements) . . .	94 400
Mogadishu Nord - 6 unités (bureaux/logements) . . .	12 000
Zones et sous-zones - 8 unités (bureaux/logements)	20 800
Locaux occupés (militaires)	
- Mogadishu Nord et Sud . . . . .	130 000

b) Aménagement et rénovation des locaux . . . . . 80 000

22. Il est prévu d'aménager et de rénover les locaux lorsque les baux seront résiliés.

c) Fournitures d'entretien . . . . . 15 000

23. Le montant prévu doit servir à effectuer de petites réparations dans les locaux à usage de bureaux et de logements.

d) Services d'entretien . . . . . 100 000

24. Il s'agit des services d'entretien relatifs aux locaux à usage de bureaux et de logements.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau . . . . . 200 000

25. Le montant prévu correspond aux frais de production d'eau, d'évacuation des déchets sanitaires, d'enlèvement des déchets solides et d'achat de carburant pour les groupes électrogènes.

f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués . . . . . -

26. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures . . . . . 300 000

27. Il est prévu de poursuivre le programme de remise en état des infrastructures, notamment en ce qui concerne le port de Mogadishu : remplacement des pieux de défense et des bollards manquants ou endommagés,

réparation ou remplacement des chaperons en béton, remplacement des anneaux d'amarrage en bordure des quais, réparation et peinture des poteaux électriques et de leurs garde-fous, forage de puits foncés par battage, etc.

5. Transports

a) Achat de véhicules . . . . . -

28. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

b) Location de véhicules . . . . . 375 000

29. Il est prévu de louer 140 véhicules particuliers à 75 dollars par jour pendant 30 jours (315 000 dollars) et 20 minibus à 100 dollars par jour pendant 30 jours (60 000 dollars).

c) Matériel d'atelier . . . . . -

30. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . . . 180 000

31. Le montant demandé comprend la fourniture de pièces de rechange, le service de réparation et d'entretien des véhicules assuré par une entreprise locale (135 000 dollars), les pièces de rechange et l'entretien des chariots élévateurs ainsi que la soudure et la peinture des pièces de rechange (20 000 dollars) et l'achat de pièces et accessoires divers (25 000 dollars).

e) Carburant et lubrifiants . . . . . 245 800

32. Il est prévu d'alimenter en carburant, à 1,25 dollar le gallon, 2 114 véhicules militaires et civils (227 000 dollars). L'hypothèse est que tous les véhicules parcourront 30 miles (48 km) par jour et consommeront dans le cas des véhicules civils, un gallon (3,8 litres) tous les 15 miles (24 km) – donc deux gallons par jour – et, dans le cas des véhicules militaires, un gallon tous les 10 miles (16 km) – donc trois gallons par jour. Les 1 630 véhicules militaires consommeront donc en tout 151 600 gallons de carburant (189 500 dollars) et les 484 véhicules civils, 30 000 gallons (37 500 dollars). Le montant demandé comprend en outre l'achat de lubrifiants (18 800 dollars).

f) Assurance des véhicules . . . . . 62 300

33. Le montant prévu représente le coût de l'assurance au tiers souscrite par la Mission : 199 dollars par an pour les véhicules civils (8 000 dollars) et 400 dollars par an pour les véhicules militaires (54 300 dollars).

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement . . . . . 3 546 700

34. Il est prévu de louer 27 hélicoptères de type Bell-212 à 103 970 dollars l'un (2 807 200 dollars) et 16 hélicoptères militaires à 46 219 dollars en moyenne (739 500 dollars).

ii) Carburant et lubrifiants . . . . . 516 000

35. On estime que les hélicoptères consommeront 412 800 gallons de carburant à 1,25 dollar le gallon.

iii) Peinture/préparation/déploiement . . . . . -

36. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Assurance responsabilité . . . . . 143 800

37. Ce montant correspond aux primes d'assurance qui ne sont pas comprises dans les frais de location ou d'affrètement des hélicoptères.

v) Pièces de rechange . . . . . 250 000

38. Il s'agit de pièces de rechange pour 16 hélicoptères militaires : huit hélicoptères de combat de type Cobra, cinq hélicoptères de type Scout Kiowa et trois hélicoptères fournis par des gouvernements.

b) Avions

i) Location/affrètement . . . . . 1 091 600

39. Le montant prévu doit permettre de louer 11 avions : un L-100 (296 300 dollars), un TU-134A (114 100 dollars), quatre AN-26 (156 000 dollars), deux Beechcraft (111 500 dollars), un L-300 (231 800 dollars) et deux avions légers de transport de passagers.

ii) Carburant et lubrifiants . . . . . 470 000

40. Le montant demandé représente le coût de 376 000 gallons de carburant à 1,25 dollar le gallon.

iii) Peinture/préparation/déploiement . . . . . -

41. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Assurance responsabilité . . . . . 24 400

42. Ce montant est prévu pour l'assurance responsabilité relative aux avions.

c) Indemnité de subsistance des équipages . . . . . 12 100

/...

43. Ce montant doit servir à payer l'indemnité de subsistance des membres des équipages affectés dans des lieux où la Mission ne sert pas de repas et n'assure pas l'hébergement.

d) Autres dépenses

i) Services de contrôle de la circulation aérienne . . . . . -

44. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol . . . . . 247 500

45. Il s'agit notamment des droits d'atterrissage et des frais de stationnement et de remorquage dans des aéroports situés hors de Somalie.

7. Opérations navales . . . . . -

46. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires

i) Matériel de transmissions . . . . . 15 000

47. Il s'agit du matériel supplémentaire de commutation téléphonique destiné à compléter le matériel existant, ainsi que de matériels divers.

ii) Pièces de rechange et fournitures . . . . . 15 000

48. Il s'agit de pièces de rechange pour le matériel de transmissions, de câbles téléphoniques, de répartiteurs, de batteries, de câbles d'antenne, de raccords et autres éléments du même type.

iii) Matériel d'atelier et d'essai . . . . . -

49. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Communications par réseaux commerciaux . . . . . 175 000

50. Le montant prévu doit permettre de louer un répéteur pour le système VSAT (41 700 dollars), un répéteur pour les deux systèmes de communications externes par satellite (7 100 dollars), deux terminaux INMARSAT A (43 000 dollars) et un terminal INMARSAT C (31 000 dollars), et de couvrir les autres frais de communication par les réseaux commerciaux (52 200 dollars).

b) Système de communication en réseau . . . . . -

51. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.



9. Matériel divers
- a) Mobilier de bureau . . . . . -
52. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- b) Matériel de bureau . . . . . -
53. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- c) Matériel informatique . . . . . 30 000
54. Le montant prévu doit permettre d'acheter des fournitures (TEI et réseaux) (5 000 dollars), du matériel de communication pour réseau local (8 000 dollars) et des pièces de rechange (7 000 dollars), et de remplacer des ordinateurs de bureau (10 000 dollars).
- d) Groupes électrogènes . . . . . -
55. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- e) Matériel d'observation . . . . . -
56. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- f) Réservoirs d'essence et débitmètres . . . . . -
57. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.
- g) Matériel médical et dentaire . . . . . 25 000
58. Il s'agit de l'achat de matériel médical et dentaire pour l'infirmerie et l'hôpital de campagne de l'ONUSOM.
- h) Équipement de logements . . . . . 10 000
59. Il est prévu d'acheter ou de remplacer des éléments usés ou endommagés (lits, petites armoires, petites tables) et de remplacer du matériel dans les mess.
- i) Matériel divers . . . . . 50 000
60. Il est prévu d'acheter du matériel spécial d'emballage (appareils de pesage, de pose de ruban adhésif, de calage sous mousse), ainsi que du matériel divers d'emballage et de mise en caisse.
- j) Matériel pour la défense des périmètres . . . . . -
61. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

k) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . . . 175 000

62. Le montant prévu doit permettre, d'une part, d'acheter des pièces de rechange pour les climatiseurs et le matériel de réfrigération, du fréon, du gaz et des filtres pour le soudage (15 000 dollars), des pièces de rechange pour les blocs électrogènes (64 000 dollars), pour le matériel de bureau (10 000 dollars), pour l'atelier d'électricité (2 000 dollars), et, d'autre part, d'assurer l'entretien courant des climatiseurs et du matériel de réfrigération, des blocs électrogènes et du mobilier (84 000 dollars).

l) Matériel de purification de l'eau . . . . . -

63. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

m) Matériel de réfrigération . . . . . -

64. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

n) Tentes . . . . . 80 000

65. Il est prévu de remplacer les tentes usées ou endommagées (1 265 dollars pièce).

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes . . . . . 4 200

66. Le montant indiqué correspond au coût de la vérification externe des comptes, ramené au mois.

ii) Services contractuels . . . . . 5 000 000

67. Les services contractuels comprennent, parmi d'autres services d'appui logistique, les transports locaux et les transports à longue distance, la distribution d'eau, les services d'ingénierie, la gestion des déchets, la blanchisserie, l'entretien et l'approvisionnement des camps et l'entreposage.

iii) Services informatiques . . . . . -

68. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

iv) Services de sécurité . . . . . -

69. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

v) Services et traitements médicaux . . . . . 26 300

70. Le montant demandé doit permettre de faire soigner dans des hôpitaux situés en dehors de la zone de la Mission les malades ou blessés dont le cas dépasse les capacités médicales de l'ONUSOM.

vi) Demandes d'indemnité et règlements . . . . . 30 000

71. Le montant demandé permettra de faire face aux éventuelles demandes d'indemnité.

vii) Dépenses de représentation . . . . . 1 000

72. Un montant modeste est demandé afin de permettre de recevoir les dignitaires locaux, dans un esprit d'entente et dans l'intérêt de la Mission.

viii) Autres services divers . . . . . 10 000

73. Il s'agit notamment des frais bancaires, des frais de justice et des demandes diverses d'indemnisation et de règlement déposées par le personnel civil ou militaire.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau . . . . . 70 000

74. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles de papeterie et articles de bureau, des travaux d'imprimerie effectués localement, des fournitures pour la reproduction des documents et le traitement des données, des rubans d'imprimante, etc.

ii) Fournitures médicales . . . . . 150 000

75. Le montant indiqué est prévu pour l'achat de médicaments, de vaccins, de comprimés antipaludiques, de pansements et de bandages, de fournitures dentaires et d'autres fournitures médicales.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage . . . . . 90 000

76. Le montant prévu permettra d'acheter des produits de nettoyage (désinfectants, produits chimiques) nécessaires à l'entretien des installations de plomberie et des installations sanitaires et aux autres opérations de nettoyage.

iv) Abonnements . . . . . 1 500

77. Ce montant est destiné à couvrir le coût des abonnements à des journaux, périodiques et guides de voies aériennes, ainsi que l'achat de manuels techniques et de livres de bibliothèque.

v) Fournitures électriques . . . . . —

78. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

vi) Bâches pare-éclats pour véhicules . . . . . —

79. Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.

vii)	<u>Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants</u>	165 000
80.	Il est prévu d'acheter des tenues civiles (combinaisons de mécanicien, uniformes de chauffeurs et d'ouvrier nettoyeur), ainsi que des autocollants des Nations Unies, des drapeaux et des tenues pour le nombre prévu d'hommes à relever.	
viii)	<u>Fournitures pour la défense des périmètres</u> . . .	195 000
81.	Le montant prévu correspond à l'achat de tôle ondulée, de bois d'oeuvre, de sacs de sable, de fil de fer barbelé et de fil à boudin, de piquets de fer, de gabions, de barrières et d'autres matériels de défense.	
ix)	<u>Cartes d'état-major</u> . . . . .	—
82.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
x)	<u>Fournitures anti-émeutes</u> . . . . .	—
83.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
xi)	<u>Intendance et magasins</u> . . . . .	150 000
84.	Le montant demandé est destiné à l'achat de médailles des Nations Unies, d'ustensiles de cuisine, de vaisselle, de couverts, de piles, de recharges d'oxygène et d'acétylène, d'alaises, d'oreillers et de taies d'oreiller, de couvertures, de draps, etc.	
11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u> . . . . .	—
85.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
12.	<u>Programmes d'information</u> . . . . .	94 700
86.	Il est prévu de maintenir les activités d'information de la Mission.	
13.	<u>Programmes de formation</u> . . . . .	—
87.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	
14.	<u>Programmes de déminage</u> . . . . .	150 000
88.	Il est prévu de maintenir les activités de déminage de la Mission.	
15.	<u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u> . . . . .	—
89.	Aucun montant n'est demandé à cette rubrique.	

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents 1 500 000

90. Le montant demandé doit permettre d'assurer le transport terrestre du matériel et des fournitures des contingents.

b) Affrètement de navires . . . . . 558 000

91. Il s'agit de l'affrètement de remorqueurs dans le port de Mogadishu.

c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées 925 500

92. Le montant prévu correspond aux frais d'expédition, de manutention et de transit à destination et en provenance de la zone de la mission.

17. Système intégré de gestion . . . . . 42 300

93. Le montant prévu est destiné au financement du Système intégré de gestion.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . 622 100

94. Le montant demandé correspond à 8,5 % du montant total des traitements, des dépenses communes de personnel et des frais de voyage du personnel civil en poste dans la zone de la mission.

19. Contributions du personnel . . . . . 834 700

95. Les dépenses de personnel figurent en chiffres nets à l'annexe V, sous la rubrique 2 b), dans la colonne 4. Le montant qui figure ici représente la différence entre les émoluments bruts et nets, c'est-à-dire les retenues dont les traitements des fonctionnaires de l'ONU font l'objet conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . (834 700)

96. Le montant correspondant aux contributions du personnel, qui figure à la rubrique 19, a été porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur contribution au budget d'ONUSOM II.

ANNEXE VIII

A. Personnel civil : postes autorisés, postes effectivement occupés et taux de vacance de poste pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994

	Postes autorisés	Postes effectivement occupés										Moyenne	
		1993					1994						
		30 novembre	31 décembre	31 janvier	28 février	31 mars	30 avril	31 mai					
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>													
SGA	1	1	1	1	1	—	—	1	1	—	—	1	1
SSG	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
D-2	6	2	6	6	6	5	5	6	6	5	5	4	5
D-1	20	5	7	8	8	11	11	8	8	11	11	9	8
P-5	39	9	17	18	18	15	15	18	18	15	15	17	16
P-4	121	34	51	54	54	51	51	54	54	51	51	59	51
P-3	101	65	45	47	47	55	55	47	47	55	55	55	53
Total partiel	290	118	129	136	136	139	139	136	136	139	139	147	135
Taux de vacance de poste (%)		59	56	53	53	52	52	53	53	52	52	49	53
<u>Agents des services généraux et autres catégories</u>													
Service mobile	233	102	95	100	100	113	113	100	100	113	113	121	106
Services généraux	289	149	148	151	151	179	179	151	151	179	179	193	164
Service de sécurité	49	10	28	29	29	38	38	29	29	38	38	40	30
Total partiel	571	261	271	280	280	330	330	280	280	330	330	354	300
Taux de vacance de poste (%)		56	54	52	52	46	46	52	52	46	46	42	49
Total (personnel international)	861	379	400	416	416	469	469	416	416	469	469	501	435
Taux de vacance de poste (%)		56	54	52	52	46	46	52	52	46	46	42	50
<u>Personnel local</u>													
Taux de vacance de poste (%)	1 800	751	772	556	1 236	1 140	1 140	1 236	1 236	1 140	1 140	1 539	1 019
Total (personnel civil)	2 886	1 134	1 175	975	1 655	1 612	1 612	1 655	1 655	1 612	1 612	2 069	1 462
Taux de vacance de poste (%)		60	59	66	43	44	44	43	43	44	44	28	49
<u>Personnel contractuel international</u>													
Taux de vacance de poste (%)	100	4	8	11	11	18	18	11	11	18	18	34	15
<u>Volontaires des Nations Unies</u>													
Taux de vacance de poste (%)	225	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	29	7
Taux de vacance de poste (%)	98	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99	87	97

B. Personnel militaire : effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance de poste pour la période du 1er novembre 1993 au 31 mai 1994

	Nombre d'hommes effectif		Moyenne : nov. 1993 à févr. 1994	Nombre d'hommes effectif		Moyenne : mars à mai 1994
	30 nov. 1993	31 janv. 1994		31 mars 1994	31 mai 1994	
Effectif autorisé	28 000	25 514	26 618	22 000	18 926	19 916
Contingents	—	9	5	3	11	9
Taux de vacance de poste (%)	(2)	12	5	3	14	9

ANNEXE IX

Tableau d'effectifs au 31 mai 1994 et tableau d'effectifs  
 proposé pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994

	Effectifs autorisés (1er nov. 1993- 31 mai 1994)	Effectifs proposés (1er juin- 30 sept. 1994)	Augmentation/ (diminution)
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>			
SGA	1	1	—
SSG	2	2	—
D-2	6	6	—
D-1	20	20	—
P-5	39	39	—
P-4	121	121	—
P-3	101	101	—
Total partiel	290	290	—
<u>Services généraux et autres catégories</u>			
Services généraux (agents de 1re classe)	53	53	—
Services généraux (autres classes)	236	236	—
Service mobile	233	233	—
Total partiel	571	571	—
Total (personnel international)	861	861	—
Personnel local	1 800	3 000	1 200
Total général	2 661	3 861	1 200



ANNEXE X

Dépenses de personnel civil et dépenses connexes pour la période du 1er juin au 30 septembre 1994

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Nombre de personnes	Coûts standard annuels						Prime de risque	
		Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel		Indemnités de subsistance (missions)
<b>Fonctionnaires internationaux</b>									
Secrétaire général adjoint (mission)	1	87,0	48,7	52,3	29,2	16,4	17,6	10,4	3,6
Sous-Secrétaire général (New York)	1	113,2	47,9	47,0	37,6	16,0	15,6	10,4	3,6
Sous-Secrétaire général (mission)	1	80,3	47,9	47,0	26,8	16,0	15,6	10,4	3,6
D-2 (New York)	3	100,7	40,6	40,1	100,8	40,8	40,0	31,1	10,4
D-2 (mission)	3	67,0	39,4	44,7	67,2	39,6	44,8	31,1	10,4
D-1 (New York)	8	94,4	37,5	36,5	251,6	100,0	97,2	83,0	27,6
D-1 (mission)	12	67,0	37,5	36,5	268,0	150,0	146,0	124,4	41,6
P-5 (New York)	17	86,2	34,2	32,0	488,4	194,0	181,2	176,3	58,8
P-5 (mission)	22	61,2	34,2	32,0	448,8	250,8	234,8	228,1	76,4
P-4 (New York)	53	74,7	29,7	25,9	1 319,6	524,8	457,6	549,6	184,0
P-4 (mission)	68	53,0	29,7	25,9	1 201,2	673,2	587,2	705,2	236,0
P-3 (New York)	33	61,9	24,6	19,3	680,8	270,8	212,4	342,2	114,4
P-3 (mission)	68	44,0	24,6	21,2	997,2	557,6	480,4	705,2	236,0
Agents du Service mobile	233	50,7	51,5	20,1	3 937,6	4 000,0	1 561,2	2 416,2	808,0
Agents des services généraux (1re classe)	53	48,6	19,3	20,6	858,8	340,8	364,0	549,6	184
Agents des services généraux (Autres classes)	118	35,5	14,1	13,2	1 396,4	554,8	519,2	1 223,7	409,2
Agents des services généraux (hors Siège)	118	23,6	9,0	8,8	928,4	354,0	346,0	1 223,7	409,2
Service de sécurité	49	38,1	15,1	14,7	622,4	246,8	240,0	508,1	170,0
<b>Total (personnel international)</b>	<b>861</b>				<b>13 661,8</b>	<b>8 347,4</b>	<b>5 561,8</b>	<b>8 929,7</b>	<b>2 987,8</b>
À déduire : vacance de postes (40 %)					5 464,7	3 339,0	2 224,7	3 571,9	1 195,1
<b>Total</b>					<b>8 197,1</b>	<b>5 008,4</b>	<b>3 337,1</b>	<b>5 357,8</b>	<b>1 792,7</b>
<b>Personnel local</b>	<b>3 000</b>	<b>9,2</b>							
À déduire : vacance de poste (9 %)					828,0				
<b>Total</b>					<b>8 372,0</b>				
<b>Total général</b>	<b>3 861</b>								

